

# avryzoom 51



## MEMENTO

### LES ABONNEMENTS GENERAUX CFF



L'administration communale tient à la disposition de la population 6 abonnements généraux. Les cartes journalières émises pour ces abonnements sont en vente au prix de **Fr. 35.-** par abonnement et par jour. Veuillez vous adresser au bureau communal durant les heures d'ouverture.

\*\*\*\*\*

### HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU COMMUNAL

Du lundi au vendredi

**8h00 – 11h30 et 13h30 – 16h00**

Tél. 026 470 40 00

**Lundi après-midi et jeudi après-midi : fermé**

e-mail: [commune@avry.ch](mailto:commune@avry.ch)



\*\*\*\*\*

### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE REGIONALE D'AVRY (BRA)

Mardi	15h00 à 18h00
Mercredi	15h00 à 18h00
Jeudi	18h00 à 20h00
Vendredi	15h00 à 18h00
<b>Samedi</b>	<b>10h00 à 12h00</b>



\*\*\*\*\*

### CALENDRIER DES CONSULTATIONS POUR LE SERVICE DE PUERICULTURE

Chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois uniquement sur rendez-vous, de 13h30 à 18h00.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 08h00 à 09h30 au 026 347 39 69



\*\*\*\*\*

### LA DECHETTERIE

#### Horaire d'été (heure d'été)

Mardi	de 08h30 à 11h30
Jeudi	de 16h00 à 19h00
Vendredi	de 16h00 à 19h00
Samedi	de 09h00 à 12h00
et	de 14h00 à 16h00

#### Horaire d'hiver (heure d'hiver)

de 08h30 à 11h30
de 16h00 à 18h00
de 09h00 à 12h00



\*\*\*\*\*

### PERMANENCE JURIDIQUE

Elle a lieu tous les mardis, sans rendez-vous, de 17h00 à 19h00 à Fribourg, à la Rue de Romont 29-31. Elle permet à chacun d'avoir, pour le prix de Fr. 20.- les 20 minutes, une consultation juridique.

<http://www.oaf.ch/fr/permanence/welcom.htm>

## Sommaire

1. Editorial
3. Procès verbal de l'assemblée communale du 18 décembre 2013
17. Informations communales
23. Vie du village
35. Chroniques
39. Spectacles et manifestations
41. Informations et divers
45. Petites annonces
47. Les sociétés locales

### **Impressum**

**Tirage** : 4 parutions par an à 950 ex.

**Editeur** : Commune d'Avry

**Coordination** : Administration communale  
- **Tél.** : 026/470 40 05

**Commission d'information** : Michel Moret,  
Jean-Marie Barras, Christiane Piérart, Céline  
Robichaud, Sylvain Clément, Jean-Damien  
Meyer

**Secrétariat** : Véronique Christan

**Impression** : Imprimerie MTL

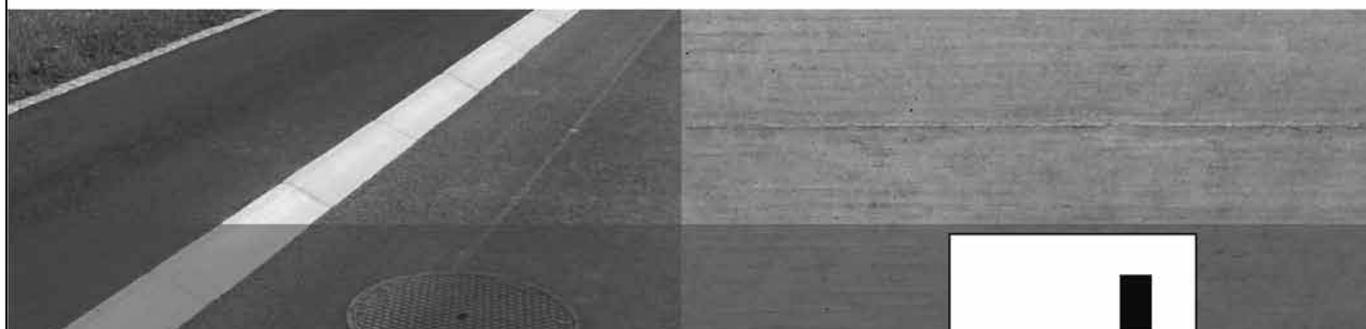


Une banque pour tous.



**Banque Cantonale  
de Fribourg**

simplement ouvert



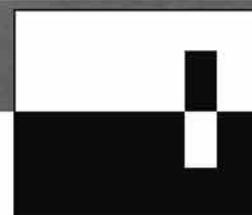
Gilbert Brodard & Fils SA  
Rte de Fribourg 20  
1634 La Roche

Tél. +41(0)26 413 92 20

Fax +41(0)26 413 92 29

[office@gbrodard.ch](mailto:office@gbrodard.ch)

[www.gbrodard.ch](http://www.gbrodard.ch)



**brodard**<sup>S  
A</sup>  
BÂTIMENT GÉNIE CIVIL  
LA ROCHE FRIBOURG BULLE

Notre expérience, ...votre futur.

## Editorial

Le 9 février dernier, les citoyens d'Avry ont accepté à une bonne majorité (60%) le nouveau règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire. Ils montraient par là leur soutien à la politique du Conseil Fédéral qui veut des transports sûrs et efficaces.

Certes aujourd'hui notre commune est déjà bien desservie avec une ligne de bus et une gare ferroviaire. Mais l'accroissement du trafic routier n'a échappé à personne, surtout pas à celles et ceux qui doivent se rendre en voiture au centre-ville.

Il était donc temps de se soucier d'améliorer encore l'offre et, surtout, de pérenniser son financement.

Car les besoins sont là, je pense en particulier aux 550 élèves du CO de Sarine Ouest, dont une grande partie est transbordée du train au bus en attendant la réalisation de la halte d'Avry prévue au plan directeur de l'agglomération.

Je pense aussi aux accès difficiles des quais de la gare de Rosé, qui ne répondent plus aux normes et qui sont un cauchemar, voire un obstacle insurmontable, pour les personnes à mobilité réduite.

Enfin le taux d'occupation des trains et bus, aux heures de pointe, parle pour une augmentation des fréquences ou une amélioration en capacité du matériel roulant.

Et je rassure les aficionados de la voiture: plus il y aura de transports publics, moins il y aura de voitures sur les routes et donc moins il y aura de bouchons !

Je vous souhaite une bonne lecture de la présente édition, peut-être au coin du feu, si l'hiver se décide à venir nous trouver... qui sait ?

Benoît Piller  
Syndic



NESTOR  
MARTIN



Woodbox Technology

# Pierre de Feu SA

Cheminées - Poêles - Fourneaux



Taille de pierre - Rénovation de façade

Ensemble, construisons votre idée...

Exposition, Rte de l'Industrie 16, 1754 Avry-Rosé - 026 470 29 00

## André ROSSIER maraîcher



Label de L'Union maraîchère suisse  
Suisse Garantie

1754 CORJOLENS  
026/470 28 38

Vente de légumes et fruits de saison.  
**Marché le vendredi de 8h15 à 9h15**  
Rte de la Côte 19 à Avry



**Vitrierie - Glaserei**  
RÉPARATION - MIROIR

Werner Wyss

Tél. 026 424 88 65  
Fax 026 424 88 66  
Natel 079 217 44 31

Rte des Muëses 1a  
1753 Matran  
wernerwyss@gmail.com



«L'artisan qui met du plaisir  
dans votre assiette»

Rte de la Glâne 117  
1752 Villars-sur-Glâne

Tél. 026 402 14 58  
www.traiteur-robatel.ch



# ESPACE ELLE & LUI

La beauté & le bien-être  
& au féminin masculin

Silvie Bussard | Diplômée pédicure et maquillage permanent  
Alexandra Joye | Esthéticienne diplômée

Avry-Bourg 24 | 1754 Avry-sur-Matran | Tél. +41 (0)26 470 04 51 | www.espace-elle-et-lui.ch



## Commune d'Avry

### Procès-verbal no 21 de l'assemblée de la commune d'Avry

du mercredi 18 décembre 2013 à 20,00 heures  
à l'Auberge d'Avry-Rosé, à Avry

Président M. Benoît Piller, Syndic

Scrutateurs : MM. Frédéric Bersier  
Martin Nussbäumler  
Dominique Schär  
Raphaël Sciboz

M. Benoît Piller, syndic, ouvre l'assemblée à 20h00 en remerciant les citoyennes et citoyens présents de participer à cette assemblée qui a été convoquée :

- par un « tout-ménage »
- par un bulletin d'information communale (Avryzoom N° 50 de décembre 2013)
- par une publication dans la feuille officielle N° 48 du 29 novembre 2013
- par affichage au pilier public.

M. Piller tient à remercier encore une fois Mme Geneviève Reveney, Conseillère communale démissionnaire, pour tout le travail effectuée et souhaite la bienvenue à M. Carlos Terradillos qui a accepté un nouveau mandat.

Aucune remarque n'est faite sur le mode de convocation. M. Piller déclare cette assemblée ouverte et informe que, dans le but de faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats de ce soir sont enregistrés, comme le permet le règlement de la loi sur les communes.

Nombre de votants : la commune d'Avry compte à ce jour 1332 citoyens électeurs inscrits au registre civique, soit 6 de plus qu'en mai dernier.

Pour cette assemblée, se sont excusés :

M. Jacques Bourgeois  
M. Nicolas Favre  
Mme Nadia Jemmely  
M. René Stalder  
Mme Christiane Thonnard

M. Nicolas Ecoffey de la Commission financière nous rejoindra en cours de séance.

Les personnes suivantes sont nommées scrutateurs :

Frédéric Bersier  
Martin Nussbäumler  
Dominique Schär  
Raphaël Sciboz

M. Piller rappelle le tractanda de l'assemblée :

**Tractanda :**

**1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 29 mai 2013**  
Il ne sera pas lu, il est à la disposition des citoyennes et citoyens au bureau communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

**2. Présentation du plan financier 2014-2023**  
Commentaire de la commission financière

**3. Budget 2014**

**3.1. Présentation générale du budget fonctionnement et investissement 2014**  
Rapport de la commission financière

**3.2. Crédit d'investissement pour l'achat d'un tracteur et d'une balayeuse pour l'édilité**  
Rapport de la commission financière  
Vote

**3.3. Crédit d'investissement pour un bac de rétention de la zone d'activités de Rosé**  
Rapport de la commission financière  
Vote

**3.4. Crédit d'investissement groupé pour divers petits investissements**  
Rapport de la commission financière  
Vote

**3.5. Rapport final de la commission financière sur le budget 2014**  
Approbation du budget 2014  
Vote

**4. Modification du règlement relatif à la participation communale aux frais de traitements dentaires scolaires**  
Rapport de la commission financière  
Vote

**5. Désignation de l'organe de révision : proposition de la commission financière pour l'adjudication d'un mandat à un bureau fiduciaire pour la vérification des comptes communaux**  
Vote

**6. Informations du Conseil communal**

**7. Divers**

## 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 29 mai 2013

Il n'est pas donné lecture de ce procès-verbal qui a été à disposition des citoyennes et citoyens au bureau communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

Il a également été publié dans Avryzoom N° 50 du mois de décembre 2013 et figure sur notre site internet.

La parole est transmise à M. de Chambrier qui fait remarquer qu'après le vote du point 3 « Crédit d'investissement pour l'assainissement et l'agrandissement de la halle de sport existante » il avait fait une remarque concernant la participation de M. Gamboni au vote de cet objet. Ne trouvant aucune mention de cette intervention, il propose de compléter le point 4 comme suit :

M. G. de Chambrier

Fait la remarque que M. Gamboni aurait dû s'abstenir de prendre part au vote du fait qu'il est partie prenante.

M. B. Pillier

Explique que le mandat d'architecture pour les phases suivantes sera attribué par marché public et de ce fait M. Gamboni n'a aucun intérêt dans ce projet et, ainsi, peut participer au vote. De plus, sa participation au débat a été un complément de valeur.

Avec ces compléments, le procès-verbal de l'assemblée communale du 29 mai 2013 est approuvé à l'unanimité des 50 citoyens présents avec remerciements aux secrétaires pour sa rédaction.

## 2. Présentation du plan financier 2014-2023

M. Moret présente quelques hypothèses et précisions :

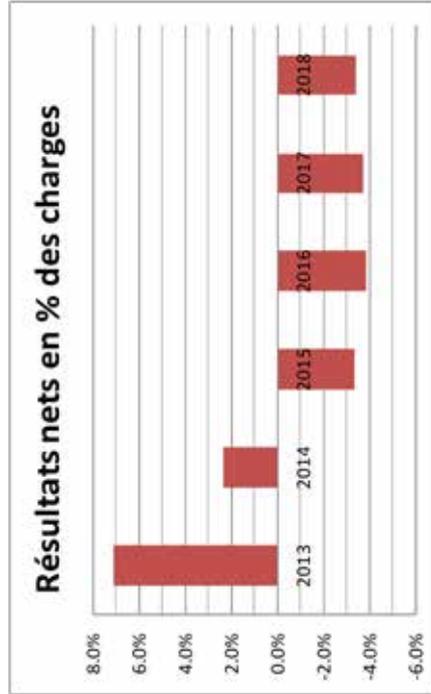
- Le budget de départ est équilibré (idem 2014),
- Les résultats de l'exercice avant amortissements et intérêts sont de CHF 602'000.-, La dette au 31.12.2013 est de CHF 13'193'000.- avec un crédit de 9.5 millions déjà empruntés pour l'investissement de l'école, ceci en accord avec la commission financière en regard des taux actuels intéressants.
- La base tient compte des investissements votés et non votés
- Les valeurs pour les nouveaux investissements sont :
  - 2% pour les intérêts passifs,
  - 3% pour les amortissements obligatoires,
  - 1% pour les frais de fonctionnement.
- L'augmentation prévisible des recettes va compenser celle prévisible des charges de fonctionnement
- Il n'y a pas d'influence sur le plan financier
- On peut escompter 200 habitants de plus qu'actuellement à fin 2017, dont 40% seraient contribuables à un taux moyen de CHF 4'200.-
- Les investissements et les recettes pour l'épuration des eaux ont été considérés dans le cadre de ce plan financier.

M. Moret commente ensuite les tableaux suivants :

## 2. Plan financier 2014 - 2023 Planification des investissements

	TOTALS (en milliers de francs)			ENSEIGNEMENT	CULTURE LOISIRS	AUTRES
	Total	Crédits déjà votés	Nouveaux invest.			
2014	2'942	1'192	1'750	510		2'432
2015	6'514	3'562	2'852	2'275		4'240
2016	1'552	-78	1'630	-38		1'590
2017	1'084	96	987	246		837
2018	2'845	0	2'845	0		2'845
Σ 2014 - 2018	14'937	4'773	10'164	2'993		11'944
2019 - 2023	4'214	0	4'214	4'000		214
Σ 2019 - 2023	19'150	4'773	14'378	6'993		12'157

## 2. Plan financier 2014 - 2023 Evolution résultat et endettement - 1



Le résultat reste en dessous de la marge des 5%.

## 2. Plan financier 2014 - 2023 Evolution résultat et endettement - 2



### Commentaire de la commission financière :

M. Galley donne lecture du commentaire de la commission financière :

Le Conseil communal vous a expliqué la procédure exigée par la législation. Dès lors, nous vous apportons uniquement notre commentaire quant au plan qui vous a été présenté.

Ce plan financier de 5 ans est marqué par les incidences financières provenant des investissements très importants qui ont été votés ces deux dernières années. En effet, depuis 2011, nous avons approuvé un volume d'investissement d'environ 15,2 millions de francs. Comme prévu, ces travaux ne peuvent plus être financés par les liquidités courantes. Ils ont entraîné déjà en 2013 une augmentation significative de la dette ; celle-ci entraînant des charges d'intérêts et d'amortissements qui pénaliseront les comptes futurs de la commune.

Pour faire face à ces charges supplémentaires, nous avons approuvé une augmentation d'impôts de 8 centimes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Pour stabiliser les coûts financiers sur une longue période et pour profiter des taux d'intérêts extrêmement bas, le Conseil communal, en accord avec la commission financière, a déjà procédé à un emprunt de 9,5 millions à un taux fixe de 1,95 % sur 20 ans.

Dans cette planification financière, nous constatons que l'équilibre financier devient de plus en plus difficile à maintenir.

Chaque année, nous devons absorber une augmentation du transfert de charges du canton vers les communes. Ces charges liées pénalisent le ménage communal sans que l'exécutif puisse en influencer l'ampleur.

Selon la législation, le déficit annuel ne doit pas dépasser le 5 % des dépenses totales. Si tel était le cas, des mesures pour diminuer les dépenses ou pour augmenter les recettes devraient être prises.

Pour respecter les limites fixées par la législation, le Conseil communal et le législatif, à savoir l'assemblée communale, devront se montrer très rigoureux dans la gestion des comptes de fonctionnement et définir des priorités claires dans la palette des investissements futurs.

D'autre part, la concrétisation des nouveaux quartiers définis dans le PAL devrait entraîner une augmentation des recettes fiscales.

La commission reste d'avis que la situation financière de la commune va rester serrée dans les années futures. Sur la base des résultats effectifs 2013, ensemble avec le Conseil communal, nous allons mettre à jour ce plan financier au printemps prochain. Le déséquilibre prévu des comptes devra aboutir sur des réflexions quant à l'ampleur de certaines prestations et quant aux recettes financières.

Pour conclure, nous vous informons que nous avons approuvé le plan financier présenté par le Conseil communal.

Avry, le 18 décembre 2013

Au nom de la commission financière

Jeannette Buchs Rosa, Nicolas Ecoffey, Nicolas Favre, Philippe Galley, Benoît Macherel, Charles Page, André von der Weid

La discussion est ouverte.

M. de Chambrier demande s'il serait possible de voir la liste des investissements prévus.

M. Moret ne peut pas la montrer en ce moment mais il évoque les projets Valtraloc, un bassin de rétention, la halle de sport, les routes, .... Il relève que les projets évoluent vite. L'année prochaine, dans la mesure du possible, des précisions seront transmises.

### 3. Budget 2014

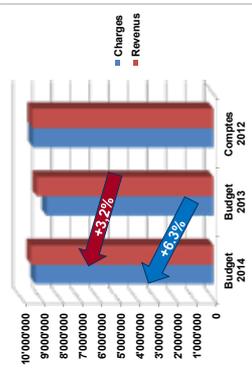
#### 3.1. Présentation générale du budget fonctionnement et investissement 2014

M. Michel Moret, vice-Syndic, présente le budget 2014 de fonctionnement et d'investissement et commente, entre autres, les tableaux suivants :

Total des revenus	CHF	9'510'371.40
Total des charges	CHF	9'288'853.15
<b>Excédent des revenus</b>	<b>CHF</b>	<b>221'518.25</b>



## Graphique charges / revenus

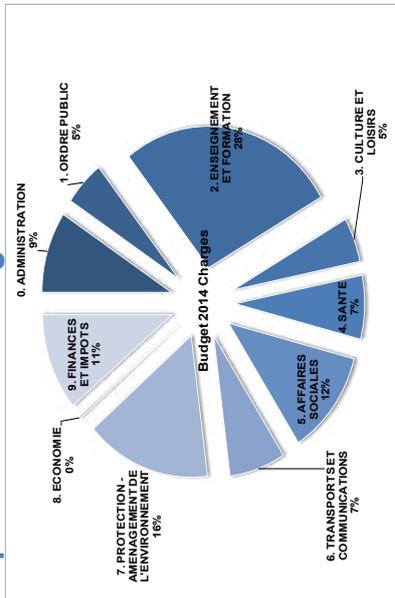


	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Total Charges	9 288 883	8 702 738	9 407 246
Total Revenus	9 510 371	9 207 010	9 442 438
Différentiel	+221 588	-494 272	+85 198

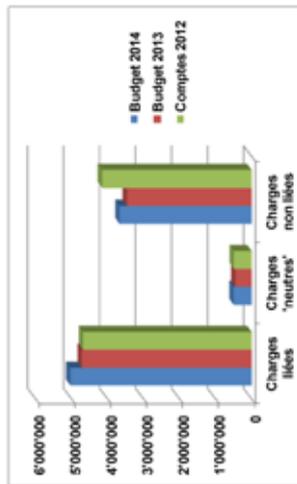
## Tableau des charges

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
0. ADMINISTRATION	861 917	830 170	879 791
1. ORDRE PUBLIC	476 226	494 348	543 003
2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2 534 221	2 473 115	2 524 856
3. CULTURE ET LOISIRS	471 779	437 017	425 460
4. SANTE	676 436	620 203	674 405
5. AFFAIRES SOCIALES	1 106 964	958 158	994 722
6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	651 198	644 861	584 836
7. PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	1 450 904	1 406 053	1 237 617
8. ECONOMIE	25 813	26 086	23 328
9. FINANCES ET IMPOTS	1 033 395	812 727	1 519 228
<b>Total</b>	<b>9 288 883</b>	<b>8 702 738</b>	<b>9 407 246</b>

## Répartition des charges



## Charges liées et non liées - 1

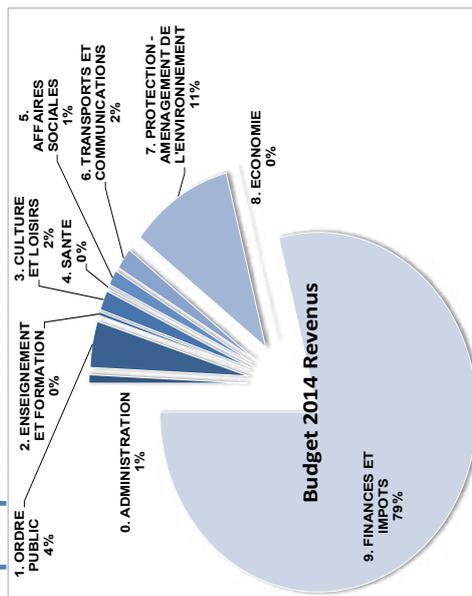


En finalité, on peut constater que notre commune ne dispose que du 40% de son budget, le reste étant des charges liées.

## Tableau des recettes

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
0. ADMINISTRATION	72'000	75'500	141'126
1. ORDRE PUBLIC	394'780	414'260	457'184
2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION	31'938	32'638	37'872
3. CULTURE ET LOISIRS	167'868	118'251	119'996
4. SANTE	15'000	15'000	8'679
5. AFFAIRES SOCIALES	128'765	97'665	92'253
6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	182'500	185'500	175'493
7. PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	1'003'150	982'650	908'241
8. ECONOMIE	336	286	386
9. FINANCES ET IMPOTS	7'514'035	7'274'261	7'501'206
<b>Total</b>	<b>9'510'371</b>	<b>9'207'010</b>	<b>9'442'435</b>

## Graphique des recettes



M. Moret présente ensuite les différences principales entre le budget 2014 et 2013 dans chaque chapitre de la comptabilité.



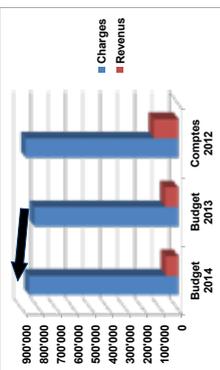
## 0. ADMINISTRATION

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Charges	86'1917	830'170	878'791
Revenus	72'000	75'500	141'126

### Légère augmentation

Charges: +3'1747 CHF  
 Revenus: -3500 CHF

- Messe salariale +1%
- Etude de fusion
  - Sainte Oues: prévu 5'400 (estimation)
  - Mattan: n'avait pas encore été décidée au moment du budget 15'000 (estimation)



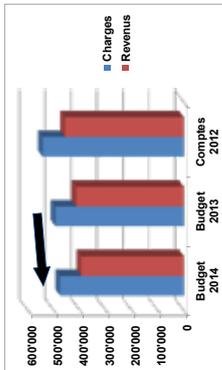
## 1. ORDRE PUBLIC

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Charges	476'226	494'348	543'003
Revenus	394'780	414'260	457'184

### Légère diminution

Charges: -18'122 CHF  
 Revenus: -19'480 CHF

- Liée à la dissolution de l'OPC La Brillaz





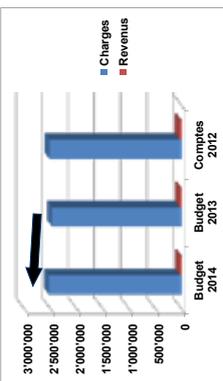
## 2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Charges	2'534'221	2'473'115	2'524'356
Revenus	31'938	32'638	37'872

### Légère augmentation

Charges: +67'106 CHF  
Revenus: -700 CHF

- Charges liées: +65'198.55



27

M. de Chambrier reformule et demande si la bibliothèque a décidé de restructurer et licencier.

M. Pillier explique que le comité de gestion de la bibliothèque a décidé de proposer des places à 30%, et les personnes en place n'ont pas postulé et une personne a renoncé à son poste pour des problèmes de maladie. M. Pillier rappelle que la commune d'Avry n'est que la commune siège, que ce sont les communes de Sarine-Ouest qui sont propriétaires.



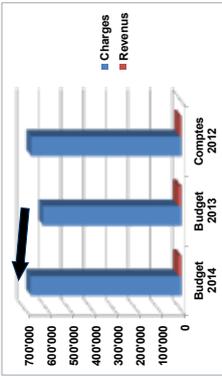
## 4. SANTE

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Charges	676'436	620'203	674'405
Revenus	15'000	16'000	8'679

### Légère augmentation

Charges: +56'233 CHF  
Revenus: -1'000 CHF

- Charges liées: + 58'624
- Soins spéciaux +43'930
- Hommes +10'918
- Soins à domicile +3'703



28



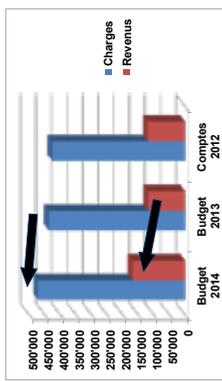
## 3. CULTURE ET LOISIRS

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Charges	471'779	437'017	425'460
Revenus	167'868	118'251	119'996

### Budget stable

Charges: +34'762 CHF  
Revenus: +49'618 CHF

- Charges liées: +8'743
- BRA: +6'195
- Culture Agglo: +4'563



28

M. de Chambrier constate une augmentation des salaires de 56% pour la bibliothèque et demande les raisons. M. Terradillos explique que le système a évolué, a été professionnalisé. Les salaires horaires ont été remplacés par des engagements fixes avec des salaires mensuels, les heures d'ouvertures de la bibliothèque ont été améliorées et sont plus importantes.

M. de Chambrier explique qu'il va souvent à la bibliothèque et qu'il a constaté que le personnel a changé. Il souhaite connaître les raisons de ces changements.

Sur le principe, il a été souhaité de professionnaliser la bibliothèque, de profiter des personnes arrivant à la retraite ou en retraite, pour engager des professionnels.

11



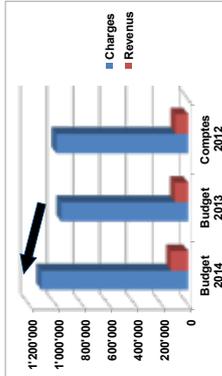
## 5. AFFAIRES SOCIALES

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Charges	1'106'964	856'158	994'722
Revenus	128'765	97'665	92'253

### Forte augmentation

Charges: +1'48'806 CHF  
Revenus: +37'100 CHF

- Charges liées: +111'485.80
- Institutions phérid. +14'714
- Aide soc. district +37'768
- Aide soc. intercom. +54'034



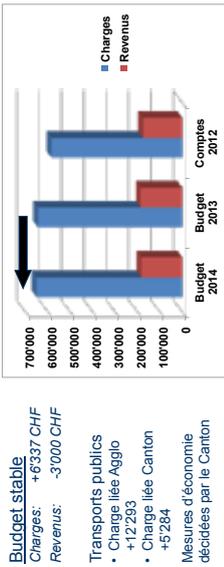
Nouvelles rubriques séparées pour AES (541) et école maternelle (542)

12



## 6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Charges	65'198	64'361	58'436
Revenus	182'500	185'500	175'483

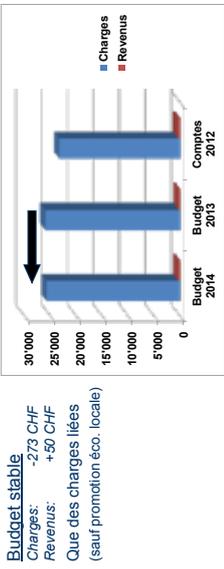


31



## 8. ECONOMIE

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Charges	25'813	26'086	23'328
Revenus	336	286	386

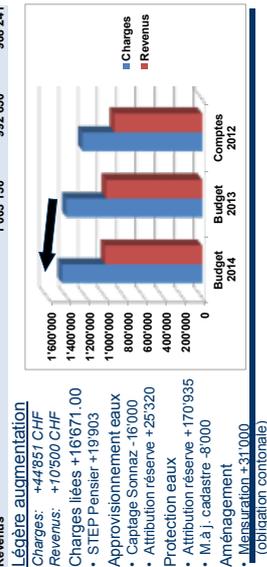


32



## 7. PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT -1

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Charges	1'450'904	1'406'063	1'237'617
Revenus	1'003'160	992'660	908'241

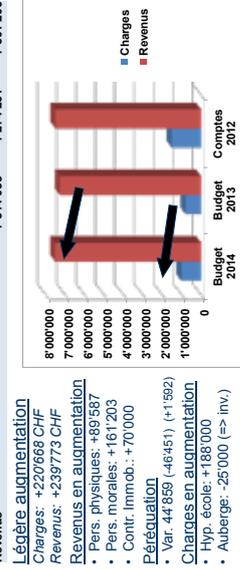


32



## 9. FINANCES ET IMPOTS

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Charges	1'033'395	812'727	1'519'228
Revenus	7'514'035	7'274'261	7'501'206



33

M. Moret passe ensuite en revue les comptes d'investissement :

Investissements 2014 :

Dépenses	CHF	9'603.587,00
Recettes	CHF	50'000,00
<b>Excédent de dépenses</b>	<b>CHF</b>	<b>9'553'587,00</b>

## A. Crédits votés

Code	Description	Montant 2013	Montant 2014
620 503.02	Nouveau bâtiment scolaire, construction (V)	10655506.00	6500000.00
630 501.01	Amenagement chemin Imp. des Agges (V)	305000.00	10000.00
630 501.02	Amenagement Chemin Grand Clos Nord (V)	102000.00	reporté en 2013
640 503.01	Amenagements sportifs mineurs et extérieurs (halle de sport) (V)	2650000.00	500000.00
620 502.00	Liaison pelouses Impasse Agges/Imp. Bois (V)	45100.00	20000.00
620 502.01	Amenagement carrefour Z.I. parcs OUEST (Matric. secteur garages) (V)	443000.00	50000.00
620 502.02	Amenagement trottoir Z.I. vers Corpières (V)	270000.00	50000.00
620 502.03	Amenag. Rodeur secteur Schainy (V)	170000.00	terminé en 2013
620 502.04	Amenagement carrefour ZIEST (V)	400000.00	30000.00
620 502.10	Rénovation place école - carrefour Fontaines (V)	209204.00	200000.00
620 503.05	Réfection du Pont de la Sarraz (V)	82000.00	82000.00
700 501.08	Rin. conduite adduct. eau Schainy (V)	175000.00	140047.00
700 501.10	Pose conduite d'eau Clerods (V)	135000.00	85000.00
700 502.06	Adduction d'eau Impasse des Agges (V)	55000.00	terminé en 2013
710 501.07	Accroissement du secteur de la Pray (V)	1145000.00	terminé en 2013
710 501.10	Mise en séparatif du centre du village (V)	334152.00	terminé en 2013
710 502.09	Collecteur Impasse des Agges (V)	280000.00	terminé en 2013
790 501.04	Revision et harmonisation PSL (V)	85000.00	25000.00
842 500.03	Achat de terrain Art. 86 RF (V)	450000.00	terminé en 2013
842 503.05	Nouvelle centrale de chauffe bal. Adm. et scol. (V)	964880.00	50000.00
842 500.03	Petits investissements à réaliser en 2013	148500.00	terminé en 2013
<b>Total</b>		<b>7742947.00</b>	

## B. Crédits à voter le 18 décembre 2013

	Crédit à voter	Montant 2014
B1	Crédit d'investissement groupé pour petits investissements	111'550.00
B2	Autres crédits à voter séparément	795'000.00
<b>Total</b>		<b>906'550.00</b>

## B. Crédits à voter le 18 décembre 2013

### B1. Crédit d'investissement groupé pour petits investissements

	Crédit à voter	Montant 2014
020.506.00	Achat matériel et logiciels informatiques admin. (G) - Gestion électronique des documents GED - Gestion des affaires du Conseil Xpert-Meeting	44'500.00 9'050.00
020.506.01	Achat de chaises et tables pour l'admin. (G)	10'000.00
210.506.00	Achat matériel et logiciels informatiques école (G) - Achat de 10 Mac et de 2 beamers pour l'école	17'000.00
620.506.05	Achat de machines diverses pour l'écologie (G) - tondeuse, tronçonneuse, débroussailluse, kärcher	11'000.00
700.509.01	Achat de nouveaux compteurs d'eau (G)	20'000.00
<b>Total</b>		<b>111'550.00</b>

Pour ces petits investissements groupés, il est fait remarquer qu'ils seront réalisés en 2014 ou abandonnés, ils ne seront pas reportés.

### B2. Autres crédits à voter séparément

	Crédit à voter	Montant 2014
620.506.03	Achat de véhicules pour l'écologie (M) - Achat d'un tracteur et d'une balayeuse	170'000.00
710.501.04	Bac de rétention des eaux claires ZI (M)	625'000.00
<b>Total</b>		<b>795'000.00</b>



### C. Crédits à voter ultérieurement en 2014

	Crédit total	Montant 2014
620.501.10 Trottoir route du Covy	105'000.00	105'000.00
620.501.11 Eclairage public	200'000.00	20'000.00
620.501.12 Réfection routes d'Onnets et Riviera	200'000.00	200'000.00
620.502.08 Aménagement des zones 30 kmh	250'000.00	100'000.00
710.501.11 Assainissement collecteurs Aménag. carrefour Z.I. partie OUEST (Valtralac, secteur garages)	437'000.00	50'000.00
720.501.02 Aménagement de la place de la déchetterie	80'000.00	80'000.00
942.503.01 Rénovation Auberge Avry-Rosé	600'000.00	400'000.00
<b>Total</b>		<b>955'000.00</b>

### D. Recettes d'investissements

	Montant total	Montant 2014
620.611.00 Amén. routiers Z.I.; Particp. Tiers (lié à 620.502.01) (V)	233'000.00	50'000.00
<b>Total</b>		<b>50'000.00</b>

### Investissements 2014 – Récapitulation

	Dépenses	Recettes
A. Crédits déjà votés par l'assemblée	7742'047.00	
B. Crédits à voter lors de l'Assemblée	906'550.00	
C. Crédits à voter ultérieurement en 2014	955'000.00	
D. Recettes d'investissements		50'000.00
<b>Totaux</b>	<b>9'603'597.00</b>	<b>50'000.00</b>
<b>Excédent de dépenses</b>		<b>9'553'597.00</b>

La parole est ensuite transmise à la Commission financière pour leur rapport.

### Rapport de la commission financière

Mme Jeannette Buchs Rosa donne lecture du rapport :

La procédure prévoit que les objets votés lors de cette assemblée font partie intégrante des budgets de fonctionnement et d'investissement qui sont soumis à votre approbation.

Comme vous l'avez constaté, le Conseil communal a élaboré un budget de fonctionnement 2014 qui dégage un bénéfice d'environ 222'000 francs.

Dans notre commentaire relatif au budget 2013, nous vous avions indiqué que le résultat de 500'000 francs correspondait approximativement aux recettes supplémentaires provenant de l'augmentation d'impôts.

Pour 2014, la logique de flexion reste la même.

- Tout d'abord, comme nous vous l'avions mentionné dans notre commentaire relatif à la planification financière, le Conseil communal a conclu un contrat d'emprunt de 9,5 millions à un taux fixe de 1,95 % sur une durée de 20 ans. Le coût annuel d'intérêts se monte ainsi à près de 185'000 francs.

- Ensuite, jusqu'à la rentrée scolaire 2014, les containers scolaires doivent être encore financés à raison de 122'000 francs.

- Ainsi, les charges provenant de l'emprunt et des containers, ajoutées au résultat budgété de 222'000 francs, correspondent approximativement aux 500'000 francs de recettes supplémentaires provenant de l'augmentation d'impôts.

Il faut mentionner que le retard de construction de l'école pénalise les comptes communaux étant donné que l'emprunt a déjà été conclu et les containers doivent encore être payés.

Nous avons discuté ce budget 2014 en détail avec le Conseil communal. Les charges de fonctionnement et les recettes fiscales nous semblent réalistes.

Après acceptation ou refus des demandes d'investissements énoncées dans l'ordre du jour, la Commission financière vous recommandera au point 3.5, d'approuver les budgets de fonctionnement et d'investissement 2014.

Avry, le 18 décembre 2013

Au nom de la commission financière

Jeannette Buchs Rosa, Nicolas Ecoffey, Nicolas Favre, Philippe Galley, Benoît Macherel, Charles Page, André von der Weid

### 3.2. Crédit d'investissement pour l'achat d'un tracteur et d'une balayeuse pour l'édition

M. Daniel Schafer transmet les informations utiles concernant le nouveau tracteur choisi qui aura les caractéristiques suivantes :

- Type Tracteur ISEKI TG 5395 HYDRO
- Puissance 45 CV

Il répond aux sévères normes de l'Union européenne en matière de réduction des émissions polluantes et est en adéquation avec le programme « Cité de l'énergie ».

L'équipement se compose :

- d'une lame à neige Zaugg G6 180 cm
- d'une saleuse Rauch AXE avec commande électronique
- d'une installation électro-hydraulique pour la manipulation de la lame à neige, de la saleuse commandée par monolevier joystick

- de différents raccords hydrauliques à l'arrière et à l'avant
- d'une tondeuse frontale Profi TXL-S 180 avec largeur de travail de 180 cm
- d'un collecteur aspirateur à gazon Wiedemann Favorit XP
- d'un chargeur frontal avec console

### 3.2. Crédit d'investissement pour l'achat d'un tracteur et d'une balayeuse

Le coût détaillé pour le tracteur est le suivant:

Prix	CHF	70'090.00
Equipement	CHF	54'410.00
Total TVA incluse	CHF	113'000.00
Reprise ancienne machine	CHF	25'000.00
Total	CHF	88'000.00
	=====	

Concernant la balayeuse, il s'agira de l'acquisition d'une balayeuse d'occasion pour un montant maximum de CHF 82'000.--. Elle sera acquise dès qu'une opportunité se présentera sur le marché

### 3.2. Crédit d'investissement pour l'achat d'un tracteur et d'une balayeuse

#### Récapitulation

Coût global de ces deux achats	170'000.00
Crédit demandé	170'000.00
Montant à emprunter	170'000.00
Intérêts passifs sur le montant investi (taux 2.0%)	3'400.00
Amortissement annuel sur le montant investi (taux 15%)	25'500.00
Frais d'entretiens annuels (inférieurs aux coûts actuels)	2'000.00
Frais annuels	30'900.00

Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter le crédit d'investissement demandé de CHF 170'000.00 pour ces deux objets qui sera financé par un emprunt bancaire.

A M. Page, M. Daniel Schaefer confirme que nous n'avons pas encore choisi la balayeuse, mais que la dépense ne sera pas supérieure à fr. 82'000.--. Une balayeuse neuve coûte entre CHF 160'000.—et 200'000.--.

Le choix de la marque de notre tracteur s'est aussi décidé en regard de la reprise de notre tracteur qui était supérieure avec cette marque.

Suite aux explications de M. Daniel Schaefer concernant la saleuse, M. Jakob Schaefer estime qu'une économie de sel de 30 à 40% ne semble pas possible.

M. Joye demande si, avec l'achat de ces objets, la commune peut faire face avec le personnel en place. Il fait remarquer que les employés communaux peuvent être employés différemment et que ces travaux pourraient être confiés à des entreprises.

Le Conseil communal prend note de cette possibilité. Toutefois, M. Piller relève que, si le matin les chemins sont gelés, les entreprises sont toutes sollicitées en même temps.

A M. Joye, M. Jakob Schaefer explique que la balayeuse dépend de l'organisation qu'il n'y a pas besoin de personnel supplémentaire avec cet achat.

#### Rapport de la commission financière

M. von der Weid donne lecture du rapport de la commission financière :

Le Conseil communal nous a convaincus de la nécessité de procéder à un achat d'un tracteur et d'une balayeuse.

Concernant le tracteur, il s'agit de l'acquisition d'un nouveau véhicule tandis que pour la balayeuse, le Conseil communal souhaite acheter un engin d'occasion. Dès lors, le crédit demandé ne va être utilisé que lorsqu'une opportunité d'achat se présentera.

Nous vous recommandons dès lors d'approuver le crédit demandé de 170'000 francs.

Avry, le 18 décembre 2013

Au nom de la commission financière

Jeanette Buchs Rosa, Nicolas Ecoffey, Nicolas Favre, Philippe Galley, Benoît Macherel, Charles Page, André von der Weid

Au vote, le crédit d'investissement pour l'achat d'un tracteur et d'une balayeuse pour l'équité est approuvé à l'unanimité des 50 citoyens présents.

**3.3. Crédit d'investissement pour un bac de rétention de la zone d'activités de Rosé**  
M. Clément commente le sujet et fait mention de la loi qui exige la construction d'un bac de rétention si nous souhaitons poursuivre les constructions dans notre zone d'activités de Rosé :

**Détail :**

**Volume utile:** 1'700m<sup>3</sup>  
**Devis:** CHF 625'000 TTC

**Comprend:** réalisation du bassin de rétention  
adaptation canalisations eaux claires  
ouvrage d'évacuation en béton

**Echéancier:** mise à l'enquête en novembre 2013  
début des travaux au printemps 2014

**Estimation détaillée :**

Installation de chantier env. 10%	CHF	42'000.00
Excavation, réalisation du bassin	CHF	354'500.00
Construction ouvrage d'évacuation	CHF	30'000.00
Forage dirigé sous la route cantonale	CHF	35'000.00
Divers et imprévus ~10 %	CHF	55'500.00
Autorisations et taxes	CHF	5'000.00
Honoraires d'ingénieurs, géomètres	CHF	57'000.00
TVA 8 %	CHF	46'000.00



## Récapitulation

Coût global du projet	625'000.00
Crédit demandé	625'000.00
Remboursement de la TVA	46'000.00
Montant à emprunter	579'000.00
Frais d'entretiens annuels	2'000.00
Intérêts passifs sur le montant investi (taux 2.0%)	11'580.00
Amortissement annuel sur le montant investi (taux 4%)	23'160.00
Frais annuels	36'740.00

Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter le crédit d'investissement demandé de CHF 625'000.00, dont CHF 579'000.00 financés par l'emprunt.

M. Clément relève que nous avons voté un nouveau règlement relatif à l'évacuation des eaux en 2011 avec la nouvelle taxe annuelle qui permet de couvrir l'ensemble des frais.

M. Joel Martin souhaite savoir pourquoi nous avons retenu un bac de rétention plutôt qu'un déversoir d'orages. M. Clément répond qu'en cas de crues importantes, le bac de rétention permet aussi la régulation en cas d'orages.

M. Jakob Schafar pense qu'on vote un crédit à blanc, il n'a pas vu de plans et ne veut pas voter ainsi. M. Clément rappelle qu'il n'est pas d'usage que les plans détaillés soient montrés pour qu'un vote soit possible. De plus, une première enquête a déjà eu lieu, les plans étaient consultables. M. Clément informe également que Pro Natura a fait opposition. Ce bac de rétention avec les modifications fera l'objet d'une nouvelle enquête.

L'opposition de Pro Natura n'empêche pas de voter le crédit et permettra une réalisation en 2014.

M. Charly Page fait remarquer que des oppositions à la Praly ont engendré du retard et demande si des contacts ont été pris avec les propriétaires et si une étude a été faite en regard des avis des propriétaires.

M. Clément explique que seule l'opposition de Pro Natura a été déposée durant le délai d'enquête et que le projet qui sera remis à l'enquête tiendra compte des intérêts de M. Python ainsi que de Pro Natura.

M. Moret rappelle que le bac de rétention est nécessaire pour développer des constructions en zone d'activités et que l'acceptation de ce crédit sera également utile aux propriétaires de la zone.

### Rapport de la commission financière

M. Page donne lecture du rapport de la commission financière :

La construction de ce bac de rétention des eaux claires est une obligation pour poursuivre le développement de la zone industrielle.

Ainsi, ce bac est le deuxième ouvrage qui récupère les eaux sur le versant sud de la commune.

Cet investissement ne peut pas être reporté étant donné que la législation oblige la commune à construire ce genre d'ouvrage.

Nous vous recommandons dès lors d'approuver le crédit demandé de 625'000 francs.

Avry, le 18 décembre 2013

Au nom de la commission financière

Jeannette Buchs Rosa, Nicolas Ecoffey, Nicolas Favre, Philippe Galley, Benoît Macherel, Charles Page, André von der Weid

Au vote, le crédit d'investissement pour un bac de rétention de la zone d'activités de Rosé est approuvé à l'unanimité des 52 citoyens présents.

### 3.4. Crédit d'investissement groupé pour divers petits investissements

M. Moret commente le tableau ci-dessous :

## 3.4. Crédit d'investissement groupé pour divers petits investissements

	Crédit à voter	Montant 2014
020-506.00	Achat matériel et logiciels informatiques admin. (G) - Gestion électronique des documents GED - Gestion des affaires du Conseil Xpert-Meeting	44'500.00 9'050.00
020-506.01	Achat de chaises et tables pour l'admin. (G)	10'000.00
210-506.00	Achat matériel et logiciels informatiques école (G) - Achat de 10 Mac et de 2 beamers pour l'école	17'000.00
620-506.05	Achat de machines diverses pour l'écrit (G) - tondeuse, tronçonneuse, débroussailluse, karcher	11'000.00
700-509.01	Achat de nouveaux compteurs d'eau (G)	20'000.00
<b>Total</b>		<b>111'550.00</b>

### Rapport de la commission financière

M. Macherel donne lecture du rapport de la commission financière concernant ce crédit d'investissement :

Comme l'an passé, le Conseil communal a décidé de rassembler de petits investissements pour les présenter à l'assemblée.

Au lieu qu'ils soient passés directement dans le compte de fonctionnement, ils sont ainsi enregistrés comme actifs et sont amortis sur une durée fixée par la loi.

Le Conseil communal informera la Commission financière sur l'état des achats effectués.

Dès lors, nous vous demandons d'approuver le crédit de 111'550 francs.

Avry, le 18 décembre 2013

Au nom de la commission financière

Jeannette Buchs Rosa, Nicolas Ecoffey, Nicolas Favre, Philippe Galley, Benoît Macherel, Charles Page, André von der Weid

La parole n'étant pas demandée, le crédit d'investissement groupé pour divers petits investissements est soumis à l'assemblée et approuvé à l'unanimité des 52 citoyens présents.

### 3.5. Rapport final de la commission financière sur le budget 2014

M. Ecoffey donne lecture du rapport final de la commission financière concernant le budget de fonctionnement et d'investissement 2014 :

Nous nous référons à notre préavis favorable mentionné au point 3.1. du tractanda.

Au vu des résultats des votes, la commission financière vous recommande d'approuver les comptes de fonctionnement et d'investissement du budget 2014.

Avry, le 18 décembre 2013

Au nom de la commission financière

Jeannette Buchs Rosa, Nicolas Ecoffey, Nicolas Favre, Philippe Galley, Benoît Macherel, Charles Page, André von der Weid

### Approbation du budget 2014

Le budget de fonctionnement et d'investissement 2014 est soumis à l'approbation de l'assemblée. Au vote, le budget 2014 est approuvé par :

50 oui  
1 non  
1 abstention

### 4. Modification du règlement relatif à la participation communale aux frais de traitements dentaires scolaires

Mme de Chambrier explique que La loi sur la prophylaxie et les soins dentaires scolaires de 1990, exige que les enfants en âge de scolarité subissent un contrôle annuel et reçoivent les soins dentaires conservateurs qui en découlent. Les traitements orthodontiques, c'est à dire les appareils dentaires, sont inclus dans la loi mais ils sont facultatifs.

L'article 10 de cette même loi stipule que la commune octroie une aide financière aux frais pour les familles en situation économique modeste. Le règlement communal que l'assemblée a accepté en 1997 définit la participation communale aux frais de traitements dentaires scolaires.

Le Conseil communal a été informé cette année par le Service de la Santé Publique que notre règlement n'est pas conforme à la loi qui, dans son article 7, dit que les parents ont le libre choix du médecin-dentiste pour effectuer les soins conservateurs.

« art 7. de la loi du 27 septembre 1990 sur la prophylaxie et les soins dentaires scolaires :

1 Les parents ont l'obligation de faire exécuter les traitements conservateurs indiqués par le médecin dentiste scolaire en recourant soit à celui-ci, soit à un médecin-dentiste de leur choix ».

Pour cette raison, le conseil communal propose une modification de l'article 2 du règlement communal :

au lieu du texte :

« Art 2. (ancien règlement du 1997)

L'aide financière de la commune est accordée uniquement pour les prestations fournies par le Service dentaire scolaire, pour les traitements conservateurs; pour les traitements orthodontiques, les prestations de médecins-dentistes privés sont, à devis égal, aussi indemnisées »,

il est proposé de mettre :

« Art 2. (nouveau texte)

L'aide financière de la commune est accordée pour les prestations fournies par le Service dentaire scolaire ou par un ou une médecin dentiste privé autorisé/e à pratiquer à titre indépendant dans le canton de Fribourg ou dans un autre canton confédéré l'entourant.

Les prestations fournies par un médecin dentiste privé sont prises en compte jusqu'à concurrence du tarif du Service dentaire scolaire.

Ces prestations comprennent :

- a) les contrôles;
  - b) les traitements conservateurs;
  - c) les traitements orthodontiques.
- \* Ces traitements sont facultatifs (art. 7 al.1 de la Loi) »

Le tarif dentaire scolaire est fixé par Ordonnance par la Direction de la santé et des affaires sociales. Dès le 1er janvier 2014, la valeur du point pour les prestations de la pédodontie est fixée à 3,50 francs. La valeur du point en orthodontie demeure inchangée à 3,10 francs.

Pour cette raison, le Conseil communal demande à l'assemblée d'accepter la modification proposée de l'art. 2, pour que l'aide financière soit aussi octroyée pour les contrôles, les traitements conservateurs ou orthodontiques donnés par les médecins-dentistes privés autorisés dans le canton de Fribourg ou dans un autre canton confédéré qui l'entoure.

A M. Joye, Mme de Chambrier explique que la commune prend en charge une participation en regard d'un barème qui tient compte du nombre d'enfants et des revenus des parents. Seul l'article 2 de notre règlement change.

### Rapport de la commission financière

M. Ecoffey donne lecture du rapport de la commission financière :

La modification du règlement proposée sera conforme à la législation cantonale. Le barème de réduction qui date de 1997 sera également remplacé par un nouveau dont les limites fixées pour le financement seront supérieures.

L'incidence financière n'est donc pas directement liée au changement de règlement. C'est plutôt le nombre de cas d'enfants concernés ou la situation financière des parents qui influence les coûts supportés par la commune.

Dès lors, nous vous demandons d'accepter la modification du règlement.

Avry, le 18 décembre 2013

Au nom de la commission financière

Jeanette Buchs Rosa, Nicolas Ecoffey, Nicolas Favre, Philippe Galley, Benoît Macherel, Charles Page, André von der Weid  
La parole n'étant plus demandée, la modification du règlement relatif à la participation communale aux frais de traitements dentaires scolaires est soumise au vote et approuvée à l'unanimité des 52 citoyens présents.

**5. Désignation de l'organe de révision : proposition de la commission financière pour l'adjudication d'un mandat à un bureau fiduciaire pour la vérification des comptes communaux**

M. Galley explique que six fiduciaires sur les huit sollicitées ont répondu. Après analyse, la commission financière propose la fiduciaire Revicor à la route des Arsenaux 41 à Fribourg. 55 personnes y collaborent. Le montant du mandat sera de CHF 6'800.— par an, y compris débours et hors TVA, pour une durée de 3 ans.

Au vote, l'assemblée accepte à l'unanimité des 52 citoyens présents de confier le mandat à la fiduciaire Revicor.

**6. Informations du Conseil communal**

M. Piller transmet quelques informations sur le thème des fusions.

En mars de cette année le Conseil communal, dans l'édition Avryzoom 47, expliquait sa position concernant le plan de fusion proposé par le Préfet de la Sarine.

Le Conseil soutient ce plan qui prévoit la fusion des communes de Sarine Ouest.

En automne de cette année, les communes concernées lançaient l'étude de cette fusion, avec l'aide de l'Association des communes fribourgeoises qui s'occupe de consolider les données transmises par les différents Conseils communaux.

Cette étude devrait aboutir en juillet 2014. Les communes décideront à ce moment de la suite qui lui sera donnée.

Cependant, en juin dernier, le Conseil communal recevait une pétition signée par 292 citoyens de la commune demandant que le Conseil communal envisage également une fusion vers les communes de l'Agglomération.

Le Conseil a contacté alors toutes les communes de l'Agglomération qui, à l'exception de Matran, ont répondu négativement, étant elles-mêmes déjà engagées dans un processus de fusion.

Suite à la réponse de Matran, une réunion a été organisée entre les Conseils communaux et la décision a été prise de mener en parallèle cette étude entre nos deux communes. L'Association des communes fribourgeoises a accepté de travailler avec nous et l'échéancier prévoit un résultat à la même date que pour l'étude de Sarine Ouest.

Le Conseil tient ici à réaffirmer son soutien à l'étude de fusion pour laquelle toutes les communes de Sarine Ouest se sont engagées.

La population sera informée sur l'avancement de ces projets.

M. Moret, quant à lui, explique que la création du nouveau site a été laborieuse et longue mais que celui-ci permettra une meilleure information à la population avec une façon plus interactive de communiquer. Des remerciements sont adressés au personnel administratif, en particulier à Mmes Christan et Maillard.

Concernant la construction de l'école, M. Daniel Schafar informe que la dernière dalle a été coulée le mardi 17 décembre. Nous avons toujours une réserve de CHF 200'000.— par rapport au budget voté. La rentrée dans le nouveau bâtiment est prévue en janvier 2015.

Concernant la rénovation de la halle de sport, le mandat d'architecte a été mis en soumission et les offres sont attendues jusqu'à ce vendredi 20 décembre.

Mme Eilane Dévaud transmet quelques informations sur l'état du dossier « PAL »

La commune d'Avry est actuellement en révision générale de son Plan d'Aménagement Local, communément connu sous l'abréviation PAL.

Ce PAL a été mis à l'enquête le 1<sup>er</sup> mars 2013. Le conseil communal vient de terminer le traitement des oppositions, et une 2<sup>ème</sup> mise à l'enquête avec les modifications va avoir lieu ce vendredi 20 décembre 2013. Les oppositions ne pourront porter que sur les éléments modifiés.

La procédure actuelle se passe bien, mais le conseil communal est préoccupé par l'incertitude ambiante qui concerne les instruments de mise en œuvre de la nouvelle LAT (Loi sur l'aménagement du territoire). Une mise en consultation de ces instruments a eu lieu au niveau fédéral jusqu'au 30 novembre, et les réactions ont été nombreuses. Nous ne connaissons pas actuellement tous les éléments qui seront présents lorsque le canton devra approuver notre PAL

**7. Divers**

La parole n'étant pas demandée, M. Piller remercie l'assemblée pour sa participation et convie les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 21h50.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

B. Piller

L'Administratrice

Nicole Maillard



ASSÈCHEMENT SÀRL

Avry-Bourg 18 – 1754 Avry-sur-Matran

**ASSÈCHEMENT APRÈS DÉGÂT D'EAU  
ASSÈCHEMENT DE CONSTRUCTION  
TOUS PROBLÈMES D'HUMIDITÉ**

SERVICE 24/24 – TÉL. 026 470 06 06 – POUR TOUTE LA SUISSE ROMANDE



Cédric Guisolan, conseiller en assurances  
Téléphone 026 347 33 10  
Email [cedric.guisolan@mobi.ch](mailto:cedric.guisolan@mobi.ch)

**Quel est votre prochain objectif ?**

**Protéger ceux que vous aimez.**

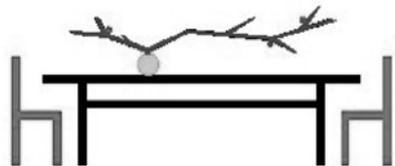
Dans le domaine de l'assurance vie aussi,  
nous avons la solution qui vous convient.

**La Mobilière**

*Assurances & prévoyance*

Agence générale Daniel Charrière  
Bd de Pérolles 5, 1701 Fribourg  
Téléphone 026 347 33 33  
[www.mobifribourg.ch](http://www.mobifribourg.ch)

**Nicolas Pugin**



**Artisan ébéniste**

Réparation Conception Réalisation  
de tout votre mobilier ancien ou moderne  
Avry-Bourg 14 Tél. 026/470 10 87  
[www.ebenisterie.ch](http://www.ebenisterie.ch)



026 684 24 48  
[www.vieux-grenier.ch](http://www.vieux-grenier.ch)

Avry-Bourg - Corminboeuf  
Courtepin - Grolley



**N. Cosentino Carrelages SA**

REVÊTEMENT FAÇADES - POSE MARBRE ET GRANIT

En Fin-Derrey 9 - 1756 Onnens

Adresse postale

Case postale 174  
1752 Villars-s-Glâne 1

Natel 079 230 72 90  
Tél. 026 470 19 38  
Fax 026 470 19 30

**NICODEMO COSENTINO**

[cosentino.n@bluewin.ch](mailto:cosentino.n@bluewin.ch)  
<http://www.ncosentinocarrelage.com>

## INFORMATIONS COMMUNALES

### Subvention pour les colonies de vacances et camps de sport

Le Conseil communal a décidé, comme les années dernières, de verser une participation de CHF 150.- au maximum par année à tout écolier, jusqu'à 16 ans révolus, qui participe à une colonie de vacances ou à un camp de sport d'au minimum 5 jours.

Cette participation sera versée sur présentation de la fiche d'inscription et de la quittance du paiement de la finance d'inscription.

Le but premier de cette subvention est de favoriser la pratique du sport ainsi que la vie en groupe. La notion de camp est remplie lorsque :

- 1) la pratique d'un sport est au programme
- 2) le logement et le réfectoire font partie du quotidien.

Nous espérons, avec cette information, clarifier « les règles du jeu » pour ces subventions.

### Naturalisation

Bienvenue aux nouveaux citoyens et nouvelles citoyennes suisses avec droit de cité de la commune d'Avry. Le 15 janvier dernier s'est déroulée, à l'aula magna de l'université, la remise par les autorités cantonales des actes de naturalisation. Lors de la session de décembre, le Grand Conseil, au terme de la procédure aux niveaux communal, cantonal et fédéral, qui a duré près de deux ans, a décidé d'octroyer la nationalité suisse avec droit de cité du canton de Fribourg et de la commune d'Avry aux personnes suivantes :

Madame Lorraine Abel, Monsieur Jean-Denis Geldof et Madame Mireille Jeanne Perrin Geldof ainsi que leur fille Maurine Véronique, Monsieur Liam Joseph O'Sullivan et Madame Monica Luisa Radaelli O'Sullivan ainsi qu'Andrew Steven O'Sullivan,. Bienvenue à ces nouveaux citoyens/ennes qui sont connus dans le village qu'ils habitent depuis de nombreuses années !



## Mémento concernant la réduction des primes d'assurance-maladie

(valable dès le 01.01.2014)

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour 2014, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

### 1. Qui a droit à une réduction de primes ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge) :

	Célibataire/ Divorcé(e) Veuf(ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant	Fr. 38'500.--	Fr. 55'400.--
1 enfant	Fr. 57'400.--	Fr. 66'900.--
2 enfants	Fr. 68'900.--	Fr. 78'400.--
3 enfants	Fr. 80'400.--	Fr. 89'900.--
4 enfants	Fr. 91'900.--	Fr. 101'400.--
5 enfants	Fr. 103'400.--	Fr. 112'900.--
6 enfants	Fr. 114'900.--	Fr. 124'400.--

### 2. Calcul du revenu déterminant

#### Contribuables assujettis à l'impôt ordinaire

Le revenu déterminant au sens de l'article 14 LALAMal est donné par le revenu annuel net du dernier avis de taxation fiscale disponible au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours (code 4.91 de l'avis de taxation), auquel sont ajoutés :

- a) pour le contribuable salarié ou rentier :
- les primes et cotisations d'assurance (codes 4.11 à 4.14)
  - les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.21)
  - les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.31)
  - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.91)

- b) pour le contribuable indépendant :
- les primes caisse-maladie et accidents (code 4.11)
  - les autres primes et cotisations (code 4.12)
  - le rachat d'années d'assurance (2<sup>ème</sup> pilier, caisse de pension) pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.14)
  - les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.21)
  - les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.31)
  - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.91)

#### Exception :

N'ont pas droit à une réduction des primes à l'assurance-maladie les personnes ou les familles dont le revenu brut ou les actifs bruts (code 3.91 de la déclaration d'impôt) excèdent 150'000 francs de revenu ou 1 million de francs de fortune et les personnes faisant l'objet d'une taxation fiscale d'office.

#### Personnes assujetties à l'impôt à la source

Pour les personnes imposées à la source, le revenu déterminant correspond à 80 % du revenu brut soumis à l'impôt, augmenté du vingtième de la fortune imposable selon les données fiscales disponibles au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.

### 3. Quand et où faut-il présenter la demande ?

Le formulaire « Demande de réduction des primes » doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit. **La demande de réduction des primes doit être présentée au plus tard le 31 août** de l'année en cours. La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

### 4. Début du droit à la réduction des primes

Le droit à la réduction naît au plus tôt le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg.

### 5. Que doit-on joindre à la formule de demande ?

Chaque demande doit être accompagnée des documents suivants :

- pour les personnes assujetties à l'impôt à la source, copie du/des certificat(s) de salaire annuel 2013;
- certificat(s) d'assurance-maladie valable(s) dès le 1er janvier 2014;
- attestation d'études ou copie du contrat d'apprentissage pour les enfants à charge âgés de 19 à 25 ans;

### 6. Apprentis et étudiants

En principe, les apprentis et les étudiants qui n'ont pas 25 ans révolus ne présentent pas leur propre demande. Ils doivent être mentionnés en tant qu'enfant à charge dans la requête déposée par leurs parents.

### 7. Sont dispensés de présenter une (nouvelle) demande

- a) Les autres assurés qui étaient déjà bénéficiaires d'une réduction de primes en 2013: leur droit pour l'année 2014 sera examiné d'office par la Caisse cantonale de compensation AVS. Une nouvelle décision leur sera notifiée à la fin janvier 2014.
- b) Les personnes qui ont déjà présenté une demande en 2013 et qui n'ont pas encore reçu de décision: leur droit pour 2014 sera également examiné d'office.
- b) Les rentiers AVS/AI qui reçoivent des prestations complémentaires.

Les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS et l'AI perçoivent un montant forfaitaire correspondant au montant de la prime moyenne régionale pour l'assurance obligatoire des soins. Ce montant est versé directement à l'assureur-maladie lequel se charge de créditer l'ayant droit. Le secteur des prestations complémentaires communique automatiquement au secteur de la réduction des primes la liste des personnes bénéficiaires des prestations complémentaires.

### 8. Quelle sera la réduction des primes ?

Pour 2014, la réduction est calculée en pour-cent de la prime moyenne régionale pour l'assurance obligatoire des soins, fixée par le Conseil d'Etat.

Ont droit à une réduction de 22% les assurés qui ont un revenu déterminant de moins de 15% inférieur à la limite légale applicable;

Ont droit à une réduction de 39% les assurés qui ont un revenu déterminant entre 15 et 29.99% inférieur à la limite légale applicable;

Ont droit à une réduction de 62% les assurés qui ont un revenu déterminant entre 30 et 59.99% inférieur à la limite légale applicable;

Ont droit à une réduction de 72% les assurés qui ont un revenu déterminant de 60% ou plus inférieur à la limite légale applicable;

Pour les enfants et les jeunes adultes en formation jusqu'à 25 ans, dont les parents font partie du cercle des ayants droit défini à l'article 2 de l'ordonnance du Conseil d'Etat précitée, le taux de la réduction s'élève au minimum à 50% de la prime moyenne régionale.

La réduction ne peut toutefois pas dépasser 100% de la prime nette due par l'assuré pour l'assurance obligatoire des soins.

#### Exemple :

Limite de revenu CHF 78'400.-- (couple marié + 2 enfants)  
Revenu déterminant CHF 58'000.-- (différence: - 20'400.--)

Le revenu déterminant est de 26,02% (20'400 divisé par 78'400 et multiplié par 100) inférieur à la limite applicable. Par conséquent, les parents ont droit à une réduction de primes de 39% et les enfants à une réduction de 50%.

La prime moyenne 2014 est fixée comme il suit :

**Pour la région 1 (district de la Sarine): CHF 377.-**  
- par mois pour un adulte, CHF 353.-- par mois pour un jeune adulte âgé de 19 à 25 ans et CHF 88.-- par mois pour un enfant jusqu'à et y compris 18 ans.

**Pour la région 2 (districts de la Broye, de la Glâne, de la Gruyère, du Lac, de la Singine et de la Veveyse): CHF 342.-- par mois pour un adulte, CHF 316.-- par mois pour un jeune adulte âgé de**

**19 à 25 ans et CHF 79.-- par mois pour un enfant jusqu'à et y compris 18 ans.**

### 9. Obligation de renseigner

La Caisse cantonale de compensation AVS doit être informée par le requérant ou son représentant légal de toute modification importante de sa situation personnelle.

Doivent en outre être annoncés sans délai :

- un changement de domicile; un changement de caisse-maladie avec le nouveau certificat d'assurance;
- la fin des études ou de la formation d'un enfant;
- la naissance d'un enfant;
- tout changement d'état civil en produisant une pièce officielle ;
- le partenariat enregistré.

Les montants perçus sans droit doivent être restitués par le bénéficiaire ou ses héritiers.

#### Changements d'état civil :

Les changements d'état civil survenant dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'année de subventionnement sont pris en considération à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante, sur la base de l'avis de taxation de la prochaine période fiscale correspondante.

#### Changements économiques :

Les changements économiques survenant au cours de l'année de subventionnement ne sont pas pris en considération. Seul l'avis de taxation de la période fiscale disponible au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de subventionnement est déterminant.

### 10. Décisions

Le droit à une réduction de primes est communiqué au requérant ou à son représentant légal au moyen d'une décision mentionnant les moyens de droit.

Le montant de la réduction est versé directement à la caisse-maladie concernée, à charge pour elle d'en créditer l'ayant droit.

### 11. Changement de canton

Lorsque des assurés transfèrent leur domicile d'un canton dans un autre, le droit aux réductions des primes existe pour toute la durée de l'année civile

selon le droit dans lequel les assurés avaient leur domicile au 1<sup>er</sup> janvier.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à la Caisse cantonale de compensation AVS, case postale, 1762 Givisiez.

Hotline Français	026 305 45 00
Hotline Allemand	026 305 45 01
E-Mail	<a href="mailto:ecasfrpi@fr.ch">ecasfrpi@fr.ch</a>
Site internet	<a href="http://www.caisseavsfr.ch/rpi">www.caisseavsfr.ch/rpi</a>

Ce mémento ne donne qu'un aperçu des dispositions en vigueur. Seules les dispositions légales font foi pour le règlement de cas individuels.

11.2014/ECAS



## Cité de l'énergie

Les communes jouent un rôle essentiel dans leur politique énergétique par l'exemplarité, la durabilité, l'efficacité et la créativité afin de proposer des solutions innovantes.

Le 15 novembre 2012, la commune d'Avry est devenue membre de l'Association Cité de l'énergie. Un état des lieux de la politique énergétique de notre commune a alors démontré que nous atteignons le 31% des critères sur les 50% nécessaires à l'obtention du label Cité de l'énergie.

Le Conseil communal a approuvé le 13 janvier 2014, le plan communal des énergies qui comprend le programme de politique énergétique et climatique, le programme d'actions 2014-2018, ainsi que la carte des secteurs énergétiques. L'ensemble sera validé par le Service de l'énergie du canton de Fribourg.

Selon la législation cantonale, les communes doivent veiller à ce que toute nouvelle construction et toute rénovation complète d'un bâtiment public satisfassent aux critères énergétiques de labellisation définis par le règlement d'exécution. De plus, les communes s'engagent d'ici au 31 décembre 2018, à assainir l'éclairage public afin de le rendre efficace énergétiquement, respectueux de l'environnement et adapté à l'usage prévu.

## Programme de politique énergétique et climatique de la commune d'Avry 2014-2018

### Vision :

« Atteindre la société à 4000 watts à l'horizon 2030 »

Vision identique à celle du canton de Fribourg

### Principes directeurs :

- s'engager à informer et conseiller activement les consommateurs sur les mesures d'efficacité et d'économie énergétique, les possibilités d'approvisionnement et d'utilisation durable de l'énergie ;
- mettre en œuvre une modération du trafic et un développement des déplacements respectueux de l'environnement ;
- tendre à être exemplaire dans ses pratiques vis-à-vis de la population et des entreprises.

### Objectifs spécifiques :

- analyser la totalité des bâtiments et infrastructures communaux (comptabilité énergétique) d'ici 2014 (exigence cantonale) ;
- continuer de couvrir 100% des besoins en énergie électrique par du courant vert ;
- réduire de 50% la consommation de l'éclairage public d'ici 2018 par rapport à 2013, sous réserve des extensions futures ;
- réduire de 10% la consommation d'eau dans les bâtiments communaux et les écoles, jusqu'en 2018 ;
- informer/sensibiliser les propriétaires à assainir leur bâtiment pour une baisse de consommation énergétique ;
- atteindre 80% de réalisation du potentiel de mise en œuvre des zones de limitation de vitesse d'ici 2018 ;
- développer le thème énergie sur les site internet de la commune et dans le bulletin communal (rubrique fixe) avec la présence du logo Cité de l'énergie.

## Journée internationale de la forêt le 21 mars 2014

A l'occasion de la Journée internationale de la forêt (JIF), le 21 mars 2014, ou simplement pour marquer le début du printemps, l'organisation «Economie forestière suisse» propose un mots-croisés sur le thème de la forêt, accompagné d'un concours. Le concours est ouvert dès maintenant et jusqu'au 30 mai 2014.

La Journée de la forêt, dans sa version nationale coordonnée par l'Office fédéral de l'environnement, est consacrée cette année à l'«Utilisation du bois suisse». Matériau écologique aux utilisations multiples, le bois pousse tout seul et presque inaperçu à portée de notre main.

Le mots-croisés se veut un moyen de sensibiliser la population au bois suisse et aux forêts de notre pays. Chaque commune ou bourgeoisie a aussi tout à gagner d'une image positive de l'économie forestière locale, raison pour laquelle le Conseil communal d'Avry s'associe volontiers à cette démarche.

Le mots-croisés peut être téléchargé gratuitement sur le site de leur campagne «Nos forêts. Une richesse pour tous.»:

<http://www.foret.ch/topic15832.html>.

Leur site sera régulièrement alimenté d'autres informations en rapport avec la Journée de la forêt et l'utilisation du bois suisse. Les informations de base sont déjà en place:

<http://www.foret.ch/topic9587.html>.



**HORIZONTALEMENT :** 1 **Abatteuse outre-Manche.** Objets de fixation. Pour descendre des avions. Combinaison de deux timbres. 2 Ecouler le stock. **Ils récoltent du bois, généralement pour d'autres.** 3 Échappent à tout contrôle. Dialogue de sourds. Contenu exact de l'écrit. Expressions animales. 4 Cerf dans sa jeunesse. Poisson du lac Léman. 5 Finement roulée. Instruments à corde. Article courant. Quelle drôle d'idée! 6 Heureux comme un pape. Dévoré des yeux. Outil de serrage. Troisième personne. 7 Note du diapason. Charmer l'esprit. À la bonne heure. Pièces de trousseau. 8 Les dernières nouvelles. Se rend au dernier moment. Bien aimé. 9 Bien loin de l'alpha. Tourments. Raccourcie par le haut. 10 Elle siège à New York. **En Suisse, il en faut une pour chaque coupe de bois.** Donne la chair de poule. 11 Abordé de façon provocante. Aigrie par le temps. Couleur uniforme. Pour mettre en garde.

**VERTICALEMENT :** A **Le feuillu le plus répandu chez nous.** Passage de débardage. B N'a jamais de gros pépins. Versant à l'ombre. Sortie de chipie. C Colonie bourdonnante. Dans les mains du potier. D Cherche à toucher. Pied-de-veau nature. E Existes. Ragoût peu ragoûtant. Source de vie dans la forêt. F Prendre beaucoup d'avance. Lame du large. G Ordre dans les lettres. **En stockant du CO2 pour lui, le bois l'améliore.** H Mouvement d'air. Vert dans nos forêts. I Crie dans les bois. Nom d'oiseau très coloré. J Très mince. K Clou qui s'enfonce dans le bois. **Label de production durable en forêt.** L La rage des mots croisés. Filet de lumière. M Menue monnaie du Japon. Les beaux jours. N **Petit bouchon de bois.** Début de condition. O Fera l'objet de coupes sombres. Tête de rocher. D'accord avec Obama. P Quand il est en rut, ça s'entend. Déesse de la Sagesse en Grèce. Q Période qui fait date. Vainqueur des urnes. Établit la liaison. R Pas encore blanchi. Habillage de façade. S **Principe de base d'une gestion forestière proche de la nature.** T Théâtre d'une histoire de pomme. Flottante au dessert. Mot d'hésitation. U Puissamment armée contre les faiblesses de la chair. **Cet ancien tas de bois est un mètre cube apparent.**

### La nuit du conte

La nuit du conte est un rendez-vous bien ancré à Avry, mais aussi dans toute la Suisse depuis 1995. C'est dans environ quatre-vingts lieux différents en Suisse romande que le public peut assister à ces soirées particulières.

Cette année, le thème était : « Histoire de rire » ; c'est donc dans une ambiance enjouée que conteurs et conteuses ont raconté leurs histoires. Le vendredi 8 novembre, parents et enfants étaient réunis dans la salle de la Bibliothèque Régionale d'Avry (BRA) pour écouter et assister à un spectacle de contes chinois, créé et interprété par Anne-Sophie Drieux, actrice, animatrice et conteuse.



### Rires et émotions

Il s'agissait d'entrer de plain-pied dans l'univers mythologique chinois. Dès le début du spectacle, le ton était donné, grâce à l'humour et au talent d'Anne-Sophie Drieux. Nous avons fait la connaissance d'un chasseur de démons, dont les péripéties ont fait le bonheur des enfants. Beaucoup de rires et parfois des sensations fortes, à cause du récit qui offrait quelques descriptions surprenantes. Toutefois, même si l'histoire racontait un combat, Anne-Sophie Drieux a su mettre sa touche personnelle, pour rendre le tout amusant et captivant. En ajoutant aussi quelques phrases en mandarin, langue qu'elle maîtrise avec aisance.

Le décor était simple : la représentation d'une boîte à démons, mais les accessoires appuyaient bien le récit. Il y a eu une bonne participation des enfants, deux enfants se sont même portés volontaires pour assister la conteuse.

Bref, ce fut une soirée très agréable, les sourires étaient sur les visages après la représentation. Un grand merci à Anne-sophie Drieux d'avoir partagé sa passion pour les petits mystères chinois. On terminera en ajoutant que ces soirées sont organisées par l'Institut suisse Jeunesse et Médias, en collaboration avec Bibliomedia et l'UNICEF.

CR

### Les sociétés musicales d'Avry et Matran collaborent : un beau concert le 23 novembre 2013 !

Comment qualifier la collaboration entre les chœurs mixtes d'Avry et de Matran ? Si cette question est posée aux choristes qui se sont produits à l'aula du CO d'Avry le 23 novembre, chanteurs et chanteuses assureront qu'elle est remarquable ! Joie de chanter avec le directeur commun aux deux ensembles, Gérald Ducotterd, satisfaction de se retrouver dans diverses circonstances hors répétitions, plaisir de se produire en public et de faire partager des émotions musicales.

Les instrumentistes du *Brass Band L'Avenir* - appelé jadis *la fanfare d'Avry* - connaissent eux aussi cette atmosphère stimulante. La société ayant été fondée en 1913, elle fête cette année son centenaire. Et sa vitalité connaît un crescendo qui mérite d'être relevé. Preuve en est la fidélité des musiciens et leur attachement à *L'Avenir*, qui se traduisent par une participation impressionnante aux répétitions. Cette assiduité est due aussi aux qualités musicales et humaines du chef Cédric Corminboeuf et, comme dans les deux ensembles vocaux, au dynamisme du comité.

Christian Mauron préside *L'Avenir*, Geneviève Clément le chœur mixte *Saint-Julien* de Matran et Chantal Barras *Le Muguet* d'Avry. Et c'est le président de *L'Avenir* qui a ouvert le concert en souhaitant la bienvenue au nombreux public et en saluant les autorités présentes.

**Productions chorales, puis instrumentales**

Réunis, les chœurs mixtes *Saint-Julien* et *Le Muguet* ont offert lors du concert un choix heureux de compositeurs « hors Fribourg » : Johannes Schweizer, maestro allemand du XIX<sup>e</sup> siècle, dont le *Sancta Maria* est prenant, Charles Mayor, Suisse romand maître de musique à Lausanne dont *le Oh ! que la vie est douce chose* interpelle les pessimistes, Jacques Chailley, le musicien français signataire de la *Marianita*, une partition toujours appréciée. Quant à l'auteur-compositeur-interprète canadien Léonard Cohen, l'auditoire a pu applaudir son *Hallelujah*. Trois compositeurs fribourgeois figuraient aussi dans ce programme qui a recueilli le succès qu'il méritait : Pierre Huwiler, harmonisateur de l'*Hallelujah* de Cohen, André Ducret et Pierre Kaelin. A noter que l'influence de l'abbé Kaelin sur son neveu Pierre Huwiler et sur André Ducret - découvert et suivi par l'abbé alors que le futur directeur du Chœur des XVI était tout jeune - a été déterminante. On la perçoit dans les compositions.

Quant au répertoire de *L'Avenir*, si les noms des compositeurs sont abscons pour un public peu familiarisé avec la musique instrumentale, il a permis d'apprécier la qualité du travail accompli par le directeur Cédric Corminboeuf et l'expressivité qu'il obtient des exécutants. Justesse, nuances, précision et... progrès sont marquants. Les pièces ont été introduites par Xavier Tinguely, connu pour son humour.

**Tous ensemble !**

Les partitions de Jacob de Haan - compositeur néerlandais contemporain et Premier prix d'orgue - ont fait le tour du monde. Tout spécialement celles

pour formations instrumentales. Sa *Missa brevis* interprétée par les chœurs mixtes *St-Julien* et *Le Muguet* et accompagnée par le *Brass Band L'Avenir* - sans le Gloria ni le Credo - fut créée en Alsace en 2002, à l'occasion des célébrations du millénaire de la naissance du Pape Léon IX. On pouvait craindre qu'un musicien contemporain composât de la musique « de son temps », jugée par des profanes dysharmonieuse parce que dissonante. Heureuse surprise de découvrir chez de Haan des lignes mélodiques et une écriture harmonique non seulement plaisantes, mais lumineuses. Bravo aux trois ensembles qui ont mis tout leur enthousiasme dans l'interprétation de cette messe !

En fin de concert, les deux présidentes des chœurs ont offert leurs vœux à *L'Avenir* centenaire et des fleurs aux directeurs. Et la nomination du président Christian Mauron au comité du Giron des Musiques de la Sarine a été saluée par des applaudissements.

**Laissez-vous tenter...**

Les populations d'Avry et de Matran ont connu un développement constant et considérable durant ces dernières décennies. Sans doute, parmi les très nombreux nouveaux venus, y a-t-il des instrumentistes, comme des chanteurs et chanteuses, qui retrouveraient leur violon d'Ingres avec plaisir. Convivialité et satisfactions musicales les attendent !

Voici des numéros de téléphone susceptibles d'apporter les renseignements désirés :

Chantal Barras, présidente du chœur mixte *Le Muguet* 026 402 39 85 ; Geneviève Clément, présidente du chœur mixte *St-Julien*, 026 321 51 69 ; Christian Mauron, président de *L'Avenir*, 026 413 15 09

JMB

## La Saint- Nicolas



Cette année encore, l'école primaire d'Avry conviait la population à venir accueillir Saint Nicolas le vendredi 6 décembre. Les écoliers s'étaient

réunis sous la supervision des enseignants afin de former un joli cortège pour accompagner l'évêque de Myre jusqu'au préau de l'école. Aux premières lueurs des lanternes rouges, la foule souriait, ravie de cette rencontre qui prélude aux fêtes de Noël et du Nouvel an.

Les enfants ont interprété les chants répétés à l'école et Saint Nicolas a semblé apprécier ces pauses musicales qui ont accompagné son discours. Parmi les activités scolaires relevées par le vieil homme, un événement pour le moins inhabituel a retenu son attention : quelques écoliers avaient fait une manifestation pacifique afin que les enseignants leur permettent des combats de boules de neige. Alors Saint Nicolas, dans sa grande sagesse, a rappelé aux écoliers qu'il faut toujours respecter les règlements scolaires même si cela leur déplaît.

A la fin de son discours Saint Nicolas, a remercié les professeurs et les enfants pour leur chaleureux accueil et il s'est réjoui d'avance pour l'an prochain, puisque sa rencontre avec les écoliers pourra sans doute se dérouler devant la nouvelle école.

CR

## Une expérience musicale qui a marqué les choristes d'Avry et de Matran

Samedi 14 décembre, les chœurs mixtes *St-Julien* de Matran et *Le Muguet* d'Avry ont vécu une expérience rare pour des chorales villageoises. Ils ont chanté une messe dans la prestigieuse cathédrale de Strasbourg ! Et pas n'importe quelle messe : la belle *Missa brevis* de Jacob de Haan, créée justement en Alsace en 2002. Elle a été interprétée sous la direction de Gérard Ducotterd,

directeur titulaire des deux chœurs, tandis que Nathalie Berset, organiste de l'église de Matran, tenait les claviers de l'orgue. Le célébrant, face à une cathédrale pleine, a adressé ses vives félicitations aux interprètes. Gérard Ducotterd a assuré la logistique de la journée : contacts



préalables avec les autorités religieuses, organisation de la cérémonie, choix du répertoire. A part la messe, les chœurs ont exécuté - malgré le froid - des chants de Noël sur le parvis de la cathédrale. La foule curieuse et intéressée était compacte en raison du marché de Noël qui se déroulait à proximité de la cathédrale.

Ce voyage à Strasbourg correspondait en fait à la sortie annuelle du chœur de Matran. Comme l'entente est excellente entre les deux ensembles, *Le Muguet* a été aimablement invité. Le car a emmené quatorze chanteuses et chanteurs d'Avry, vingt-quatre de Matran et huit accompagnants. Il convient de relever la complémentarité qu'apprécient les deux chœurs lorsqu'ils sont réunis : appoint dans l'effectif et équilibre dans les registres. Parmi les plaisirs annexes que procure toujours ce genre d'événement, signalons la visite du marché de Noël de Riquewihr, une petite ville attachante avec ses remarquables caractéristiques alsaciennes.

JMB

avec la collaboration de Roland Berset

# Le centre du poêle et de la cheminée

EXPOSITION PERMANENTE  
+ DE 60 MODÈLES  
EXPOSÉS



**CHEMINÉES : PALAZZETTI - FREI**  
**POÊLES : HASE - ATTIKA - AUSTROFLAMM**

**J. Schori**

**POELES  
CHEMINÉES  
CONDUITS DE FUMÉE**

Cheminées & Canaux SA

1763 Granges-Paccot / Fribourg - Tél. 026 460 55 40

[www.schori-cheminees.ch](http://www.schori-cheminees.ch)

**CHC** Sàrl  
ELECTRICITÉ  
TÉLÉMATIQUE

**Chavaillaz Christian**

Télématicien, Contrôleur  
Electricien diplômé

Avry-Bourg 7  
1754 AVRY

T: +41 26 534 09 58

F: +41 26 534 09 85

Natel: 078 711 86 96

[info@chcelectricite.ch](mailto:info@chcelectricite.ch)

Câblage informatique  
Courant faible, Sécurité  
Paratonnerre, Contrôle  
Dépannage

**cycles**  
**pâche**  
Avry-sur-Matran  
[www.cyclespache.ch](http://www.cyclespache.ch)  
Imp. de la colline 3  
1754 Avry-sur-Matran  
Rte cantonale Rose

Service après-vente de qualité.  
Un accueil chaleureux



Une visite s'impose !

# PAUL BIELMANN & FILS S.A.

**INSTALLATIONS SANITAIRES    ADDUCTIONS D'EAU**

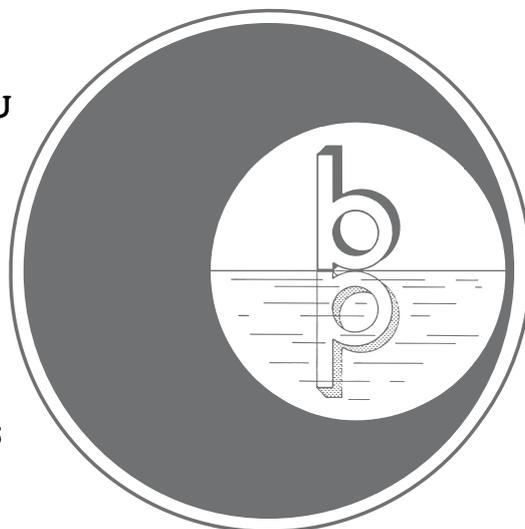
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1956

**RESERVOIRS D'EAU**

**STATIONS DE POMPAGE**

**CONDUITES D'EPURATION**

**TRAVAUX SPECIAUX SOUS LES PONTS**



**TEL. 026 470 14 37**

**1754 ROSE (FR)**

## Dimanche 15 décembre 2013, les aînés ont fait la fête

Jadis, des rencontres festives étaient déjà organisées par les autorités afin de développer la communication et les rapports humains entre toutes les couches de la population. Parmi les exemples découverts dans notre histoire régionale, voici celui présenté par l'historienne et archiviste Jeanne Niquille. Elle écrivait dans *La Liberté* du 29 avril 1944 :

*Il y avait, parmi les fêtes profanes, les assemblées de voisinage - de la « voisinance » - qui s'ouvraient par une messe, à laquelle assistaient tous les habitants d'une même rue ou d'une partie du quartier, et qui se continuaient par un banquet copieux. De l'église à l'auberge, on se rendait en un cortège. Chaque « cavalier » avait tiré au sort sa partenaire : on y voyait une noble dame au bras d'un simple cordonnier et un magistrat à particule accompagnant la femme de son boulanger. Une gaieté fraternelle et une franche bonhomie régnaient durant le repas, qui était long. En 1773, à la fête du voisinage de Saint-Nicolas qui réunit environ cent participants, on servit, à chaque table, trente plats différents, nombre dans lequel n'étaient pas compris les sauces, les fruits et les desserts. Dès que le banquet était achevé, on dansait et, vers le soir, l'hôtelier servait un repas froid, qui s'appelait un « ambigu ». (L'ambigu était un repas où l'on servait viandes et dessert.)*

### La « voisinance » célébrée avec les aînés d'Avry

Le dimanche 15 décembre 2013, dès 11 h 30, une bonne centaine d'aînés ont répondu à l'aimable invitation de la commune pour se retrouver « chez Charly », comme est appelée l'auberge de Rosé. Un point sur lequel on peut comparer cette rencontre à l'assemblée de voisinage décrite ci-dessus : la gaieté fraternelle et la bonhomie. (Quant aux autres points, toute imitation serait problématique ! Le Conseil va y réfléchir...) Carlos Terradillos, conseiller communal et président de la Commission des affaires culturelles, a salué les aînés et les personnalités venues leur témoigner estime et sympathie : Jacques Bourgeois, conseiller national, Benoît Piller, syndic, Marie-Hélène Mabellini, conseillère paroissiale, Eliane Dévaud et Maurice Clément, membres du Conseil communal.

L'apéritif a été rehaussé par les remarquables prestations de notre Société de musique l'Avenir, dirigée par Cédric Corminboeuf. Un chef qui sait faire passer son sens musical et son souci des nuances et de la précision. On peut partager l'avis exprimé par un auditeur : on est fiers de notre fanfare ! Tour à tour ont été applaudis une ouverture, une ballade, une marche et des chorals de Noël.



### Discours, musique et surprises

Peu de discours, mais de qualité ! Carlos Terradillos a introduit Jacques Bourgeois, conseiller national et directeur de l'Union suisse des paysans. Une personnalité de premier plan dans notre pays, mais qui a su rester simple et proche de tous. Après un rappel des activités du Conseil national, il a parlé avec beaucoup de clarté des problèmes posés par l'approvisionnement mondial et il a insisté sur la nécessité de garder la main sur nos produits de proximité. Benoît Piller, syndic, a évoqué le développement d'Avry - 1800 habitants ! - son avenir et l'importance des échanges. Il a adressé un cordial merci à Charly Page, tenancier de l'auberge de Rosé, et à toute son équipe pour la qualité de l'accueil.

Le repas, apprécié de tous les participants, a été agrémenté par de nombreuses prestations : Martin Nussbaumer, ses chansons avec accompagnement de guitare, Jeannette Rosa et son accordéon, tous deux dans un répertoire choisi pour le troisième âge. Une surprise : l'arrivée de la cohorte des *Chanteurs à l'Etoile*. Leur but, proposé par l'organisme catholique *Missio* pendant la période de Noël 2013, est de récolter des fonds pour l'agrandissement d'un centre pédiatrique au Malawi.

Après les propos de Marie-Christine Robatel, représentante de *Missio* (branche suisse des *Œuvres Pontificales Missionnaires internationales*), les enfants ont chanté, comme de coutume sous la direction de Suzanne Jacquier.

Et arriva Saint Nicolas avec son compagnon habituel tout de noir vêtu. L'évêque de Myre a tenu un discours qui prouvait sa parfaite connaissance de la vie communale d'Avry, avec ses spécificités et ses manifestations auxquelles doivent s'associer les aînés. Saint Nicolas a insisté sur l'importance de la solidarité et de l'ouverture au monde, qui doivent trouver leurs racines dans la commune ! Puis, le délicieux miel des ruchers de Jean Mettraux fut offert à chacun.

Les aînés sont reconnaissants au Conseil communal, à Charly et à son personnel, et à tous ceux et celles qui ont collaboré à l'organisation de cette bien agréable fête !

JMB



## Les écoliers d'Avry se sont familiarisés avec les chiens-guides d'aveugle

Noélie Perrin, étudiante à la HEP et stagiaire dans la classe de Stéphane Challande, a mené à terme un projet aussi généreux qu'intéressant : soutenir la *Fondation école romande pour chiens-guides d'aveugles*, sise dans le village vaudois de Brenles. Le soutien a été apporté par la vente de cartes postales réalisées par les enfants sous la direction des enseignants Solveig Aebischer, Mary-Jo Award et Stéphane Challande. Une vente couronnée de succès : la Fondation a pu bénéficier d'un don de CHF 630.-.

La conclusion a été apportée le mardi après-midi 17 décembre. Les élèves de 3 P à 6 P ont assisté à une présentation de la *Fondation* par Mme Viviana Forney, atteinte elle-même de cécité, responsable des relations publiques de cette institution. M. François Cuennet, instructeur de chiens-guides d'aveugle était présent avec deux labradors. Les explications ont porté sur le long apprentissage auquel est soumis le futur chien-guide, et la façon de se comporter avec un aveugle que l'on rencontre accompagné de son animal qui est « l'œil qui voit ».

Un film a démontré les diverses étapes que suit un chien-guide dans sa longue formation et son éducation. Les nombreuses questions posées par les élèves ont prouvé tout l'intérêt suscité par un sujet insolite et passionnant. Ils se souviendront de la devise du chien-guide si celui-ci pouvait parler : *Ecouter la voix de mon maître pour qu'il voie à travers mes yeux.*

Des conseils ont également été donnés sur la façon de se comporter avec les chiens en général. Une brochure richement illustrée, intitulée *Truf' viens...* permettra aux enfants de se rappeler les comportements qui pourront leur éviter de mauvaises et douloureuses surprises !

JMB

avec la collaboration de Bernadette Barras



### Je ne connais pas le chien!

**J'aimerais bien caresser le chien de cette dame / de ce monsieur.**

Approche-toi tranquillement de la personne, sans courir ni crier.

Avant d'être tout près, demande-lui si tu peux caresser son chien.



Si elle dit «**Non**», respecte sa décision, elle a une bonne raison.

Si elle dit «**Oui**», appelle le chien et laisse-le te renifler. Dis-lui tranquillement «**bonjour**». Caresse-le doucement.



**La technologie au service  
de votre confort**

**SOFRAYER**  
*La technologie du verre*

UNIGLAS® | TOP  
Vitrage économique

Sofraver, professionnel dans  
l'univers du verre, vous apporte le confort  
et un minimum d'impact écologique.

CONTACTEZ-NOUS  
SANS PLUS ATTENDRE  
**026 470 45 10**  
[www.sofraver.ch](http://www.sofraver.ch)

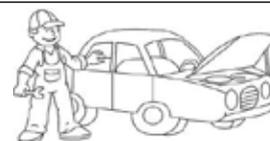


*La force de l'expérience*

**vilarel**  
SA Constructions

Avry-Bourg 8A  
Avry-sur-Matran  
079 947 39 40  
[www.vilarel.ch](http://www.vilarel.ch)

**GARAGE VONLANTHEN AVRY**



Tél. 026 470 19 17

**Olivier Künti**

Fax 026 470 26 77

Route de Fribourg 16 - 1754 Avry

*Spécialiste Honda - Réparations et entretien toutes marques - Préparation  
pour expertises - Vente véhicules neufs et occasions - Essence et Diesel*

## Journée des jeunes Apriliens de 1994 et 1995

Comme le veut la tradition aprilienne, le 21 décembre dernier, les jeunes d'Avry nés entre 1994 et 1995 furent conviés à une journée consacrée à leur égard. Celle-ci, organisée par le Conseil communal, vise à leur souhaiter la bienvenue dans le monde adulte des citoyens suisses.

Etant né en 1994, j'ai participé à cette journée. Dans un premier temps, nous fûmes accueillis par Benoît Piller, syndic de la commune ainsi que par Carlos Terradillos, conseiller communal chargé des dicastères de la culture, du sport et des loisirs. Un rapide tour de table nous permit de mettre un nom sur chacun de nos « contemporains » avec lesquels nous n'aurions gardé contact de part nos différents choix de formation. Après cela, nous nous sommes rendus à Berne, également accompagnés de Geneviève Renevey, qui s'est occupée de l'organisation de la journée.

### Une visite de circonstance

À Berne, nous avons pris part à une visite guidée du Palais Fédéral. Une première pour certains, qui prirent goût à occuper, l'espace d'un instant, les différents sièges des conseillers aux Etats et conseillers nationaux. Un jour l'un d'entre nous se retrouvera peut-être mandaté sur l'un de ces sièges. Du moins c'est tout le bien que nous souhaita notre guide.

L'après-midi, nous avons glané entre les différents stands du marché de Noël de la Ville de Berne. Une dernière visite qui permet à certains d'acquérir leurs derniers cadeaux.

### Un retour en enfance

De retour à Avry, notre périple n'était guère terminé. En effet, nous sommes revenus quelques années en arrière en allant goûter au centre de loisirs du village. Les anecdotes de nos mercredis après-midi passés dans cet établissement en firent rire plus d'un. Cette époque qui paraît à présent loin derrière nous témoigne de notre maturation et du pas que nous venons de faire dans le monde des adultes. Néanmoins ces années d'école primaire ne sont pas si éloignées ; au centre de loisirs, rien ne semble avoir changé : ni la tradition de l'atelier bougies, ni la décoration du lieu et encore moins le

chaleureux accueil de Didier Humbert, responsable du centre de loisirs.

Nous avons finalement terminé notre excursion à l'Auberge de Rosé, où une partie du Conseil communal nous attendait afin de prendre l'apéritif en notre compagnie. Nous y avons soupé avec nos deux accompagnateurs de la journée : Benoît Piller et Carlos Terradillos. Ces deux membres du Conseil communal, justement, qui nous ont encouragés, lors et à l'aide de cette journée, à exercer notre devoir de citoyen. Ils nous poussent, comme l'avait fait Michel Moret lors de notre entretien pour le précédent Avryzoom, à porter intérêt à la politique dont nous serons les principaux acteurs dans quelques années ; et ils espèrent voir certains d'entre nous s'engager afin de défendre nos propres idées.

Cette excursion a ravi chacun d'entre nous et nous tenons à en remercier le Conseil communal.

SC

## Chantons quand même ! Succès du spectacle donné au Théâtre des Osses

On est bien loin du rock progressif des années 70 lancé par des groupes comme Genesis ou Pink Floyd, bien éloignés aussi du punk, du hip-hop, du rock gothique, du rap, et encore plus de Musique Metal 2013. Mais... même si les chansons entendues le dimanche 29 décembre 2013 au Théâtre des Osses paraissent ringardes aux oreilles des jeunes générations, elles ont tout de même des qualités pérennes : elles portent un texte souvent original et poétique - en français ! -, elles sont mélodieuses, elles n'assaillent pas les auditeurs avec des décharges de décibels. Qualités qui contribuent à ce qu'on les garde en mémoire...

Les chansons des années 40 présentées aux Osses bénéficiaient d'attraits complémentaires, grâce à une mise en scène et à des interprétations par des professionnels de haut vol : Frank Arnaudon, Claudine Berthet, Frank Michaux et, au piano, Sylviane Huguenin-Galeazzi. Un spectacle qui a tenu en haleine les nombreux Apriliens qui avaient répondu à l'heureuse initiative de la Commission des affaires culturelles d'Avry.

Les spectateurs-auditeurs ont revécu en chansons, musique, mimes et présentations aussi variées qu'originales divers moments de la guerre 1939-1945 à Paris : mobilisation, capitulation, occupation allemande, restrictions, collaboration avec l'ennemi de personnages tels que Philippe Henriot, résistance, rôle de la radio londonienne, armistice... Les artistes, qui ont tous les quatre une solide formation, une large expérience et un riche palmarès, ont été ovationnés en fin de spectacle. Leur troupe, créée récemment s'appelle *Le Pavillon des singes*. Son but est de faire (re)découvrir et (re)mettre au goût du jour la chanson française d'autrefois.

La gratitude des aînés s'adresse à la commune pour le soutien pécuniaire et le généreux apéritif offert après le spectacle. Relevons la présence appréciée des représentants de la Commission culturelle, de Gigi Renevey, présidente de cette Commission lors du choix de ce spectacle, de Benoît Piller, syndic et de Carlos Terradillos, conseiller communal.

JMB



<http://www.theatre221.ch/spectacles/66/chantons-quand-meme>

## Triple anniversaire à la ferme de l'Essert le 4 janvier 2014

La ferme de l'Essert, vous connaissez ? On dit plus souvent la ferme du Covy, ou « chez Michel et Brigitte Rossier ». Voilà ! Tous les lecteurs se situent. C'est une ferme où l'on est toujours bien accueilli. C'est là que, notamment, l'on va « aux œufs » et où on va parler élevage, cultures, problèmes agricoles, recettes avec les maître et maîtresse de céans....

Le toponyme *Essert* signifie terrain défriché, cultivable. (Jadis, la forêt s'étendait en effet jusque dans les parages.) Aujourd'hui, la ferme de l'Essert ne se limite pas à la mise en valeur des biens de la terre, mais elle cultive en plus le sens de l'amitié et de la famille. Une magnifique preuve a été donnée le samedi 4 janvier 2014. La table de Brigitte accueillait une vingtaine de personnes membres ou proches de la famille pour marquer un triple anniversaire. Trois convives invités au Covy étaient nés un 4 janvier !

Pour voir un peu plus clair dans cette tablée festive, un peu de généalogie. La grand-maman de Michel



Rossier s'appelait Maria Humbert avant d'épouser Louis Rossier, le grand-père de Michel et premier « Rossier du Covy ». Remontons un peu plus haut dans la généalogie. Maria Rossier-Humbert était la fille d'Emilien Humbert, le premier chef de gare de Rosé en 1880. Et Maria était la sœur d'Henri, buraliste postal à Rosé et papa du linguiste Jean Humbert. Une sœur de Maria était la « maîtresse d'ouvrage d'Avry », Lucie Ruffieux-Humbert. Une autre sœur s'appelait Emma et elle était la maman de Jean Monney - le premier fêté le 4 janvier 2014 au Covy - qui fut tour à tour instituteur, inspecteur des écoles de la ville de Fribourg, et enfin professeur de méthodologie à l'Ecole normale cantonale. Jean Monney est né le 4 janvier 1916. Calculez son âge ! Il a non seulement passé sa jeunesse à Rosé, mais il a enseigné à l'école d'Avry.

Les deux autres personnes nées un 4 janvier et chaleureusement fêtées avec leur cousin germain Jean Monney sont deux tantes de Michel Rossier, sœurs de feu Henri (Riquet) Rossier et de Jean que

tout Avry connaît. La première est Lucette Delèze-Rossier, née le 4 janvier 1924 ; elle fêtait donc ses 90 ans. D'abord maîtresse d'école d'ouvrage, la nonagénaire a ensuite secondé son mari en Valais dans l'agriculture. Et la seconde, née le 4 janvier 1927 est Madeleine Rossier. Tout d'abord maîtresse d'école ménagère, elle a choisi le métier de vulgarisatrice agricole, profession où elle a acquis une enviable renommée.

Un fait inhabituel à relever : à une époque où les études et les apprentissages étaient bien rares à la campagne, les nombreux enfants de Louis et Maria Rossier de la ferme de l'Essert ont tous bénéficié d'une vie professionnelle méritante, dont plusieurs dans l'enseignement. Inutile de préciser que l'atmosphère fut chaleureuse le 4 janvier 2014 à la ferme de l'Essert, et fécond l'échange de souvenirs. Brigitte et Michel Rossier et leur famille ont été l'objet de la vive reconnaissance de tous les commensaux.

JMB



## Une rénovation réussie !

Avryzoom a déjà naguère répondu à la question : pourquoi maintenir cette vieille grange aux Agges ? Il s'agit d'un bâtiment protégé. C'est une grange dite seigneuriale, construite en 1765 par le charpentier Christous Elchingre (Christophe Eltschinger, de Cottens). Elle dépendait vraisemblablement du château de Buman.

Dans un état de dégradation avancée, elle a été restaurée dans les règles de l'art et s'intègre fort bien dans son environnement.



## Résultat du concours Avryzoom 50

La croix représentée dans *Avryzoom* No 50 est située sur le territoire de la commune d'Avry, entre Rosé et Onnens. (Le terrain où est implantée la croix est sur Corjolens.) Cette croix a été érigée en 1952, à la clôture de la Grande Mission. Par rapport à la photo, la décoration florale actuelle - assurée par le service communal de la voirie - a été réduite.

### Mais, qu'est-ce qu'une Grande Mission ?

Elle avait lieu dans chaque paroisse tous les dix ou douze ans. C'était un temps prolongé de prières, messes, chemins de croix, illuminations à grand renfort de bougies - 250 attachées à des clous ! - sermons, confessions, communions, restitutions de biens mal acquis, réconciliations... La Mission durait une dizaine de jours. Avec réunions spéciales pour les pères de famille, les mamans, les jeunes gens, les jeunes filles, les enfants. Matin et soir, les paroissiens se retrouvaient à l'église. Pour diriger la mission, deux Capucins ou deux Pères rédemptoristes. Tous les paroissiens assistaient aux cérémonies, à de très rares exceptions près. La clôture était marquée par une procession solennelle. La foule comprenait tous les groupements paroissiaux, des porteurs de drapeaux et bannières, des jeunes filles en blanc (quatre d'entre elles portaient une statue de la Vierge sur les épaules), des militaires... La procession se rendait sur le lieu où était édifiée « la croix de la Mission ». Dans une paroisse, il existe autant de « croix de la Mission » qu'il y a eu de Missions. Elles étaient érigées dans les diverses localités de la paroisse.

Après tirage au sort, la gagnante est Mme Françoise Rumo.

## Concours No 3

Où se trouve cet édicule ? Dans quel but a-t-il été construit ?

Est-il encore utile actuellement ?



*Chronique historique*

### **Emile Aebischer, dit Yoki**

*Ce texte est tiré du remarquable ouvrage qu'a publié en décembre 2013 le maître verrier Michel Eltschinger, de Villars-sur-Glâne. Remarquable car il y présente les nombreux artistes - certains mondialement connus - dont il fut le réalisateur des vitraux. Citons par exemple les noms de Yoki, Albert Chavaz, Théodore Strawinski, Jean-François Comment, Sergio de Castro, Teddy Aeby, Alfred Manessier, Jean Bazaine, Elvire Jan, Jean Le Moal, Jean Bertholle, Bernard Schorderet et tant d'autres.*

*Tous les admirateurs de vitraux trouveront passionnante la lecture de cet ouvrage. Ils y découvriront aussi de remarquables illustrations. Le titre : « **Les amitiés de couleur, soixante ans d'art verrier** » @Michel Eltschinger. L'ouvrage est en vente au domicile de l'auteur, route de Matran 4, à Villars-sur-Glâne.*

*Trois raisons de publier cet extrait consacré à Yoki dans « Avryzoom » : Michel Eltschinger est né au moulin de Prez, Yoki avait son atelier au moulin de Courtaney - deux moulins proches d'Avry - et enfin leur riche contribution à l'art !*

JMB

*Texte de Michel Eltschinger, reproduit avec son aimable autorisation :*

J'ai fait la connaissance de Yoki en 1953 et le dernier travail que nous ayons réalisé ensemble date de 2011, soit une collaboration de près de soixante ans. Il avait pris ses habitudes chez Fleckner pour faire réaliser ses vitraux et j'ai eu le bonheur de le rencontrer dès le début de mon apprentissage. Il fut pour moi un frère, presque un père quand mes parents ont quitté Fribourg pour Genève en 1957 ; pas une semaine sans que nous nous voyions. Il était rayonnant de culture, d'une sorte d'aptitude au bonheur ; un artiste de lumière, un habité de la grâce, simple pourtant, et généreux comme l'était Chavaz. Un jour, très jeune, je me suis rendu à son atelier à la Grand-Rue, en ville de Fribourg. Il y avait là en tout et pour tout deux tableaux. Il m'a dit : « Tu peux en choisir un ». Encore aujourd'hui, ce tableau est accroché à un mur de mon appartement. On y voit tout le

nécessaire de l'artiste, le chevalet, la bouteille d'essence, les pinceaux, la palette du peintre.

La première œuvre d'envergure que j'aie réalisée avec lui était destinée à l'abbaye de Sept-Fons, dans l'Allier. Elle donna lieu, en 1955, à mon premier grand voyage à l'étranger. Yoki, Fleckner mon patron, Joseph Keller maître verrier et Michel Studer qui venait de terminer son apprentissage furent mes compagnons de voyage, et compagnons de travail : la pose d'une grande verrière constituait l'une des étapes de cette mémorable expédition. Mémorable à plus d'un titre : j'ai découvert le monastère trappiste de Sept-Fons, et avec Yoki j'y ai servi la messe, fonction dont je n'ai pas dû trop mal m'acquitter vu qu'en mes jeunes années j'avais été enfant de chœur à l'église Saint-Pierre et chez les Franciscains. Une fois *la Vierge à l'enfant* bien en place dans le chœur de l'abbaye, nouveau départ en direction d'Artigues pour la pose de deux vitraux dans une chapelle au cœur des vignes du Bordelais. Le curé de l'endroit, chez qui nous logions et qui n'avait pas de servante de cure, se faisait une fête de nous servir des huîtres au petit déjeuner : coutume locale peu prisée de Joseph Keller qui me glissait en aparté « ... chier, pas de café au lait ».

Un autre voyage avec Yoki m'a laissé un vif souvenir. C'était à l'abbaye cistercienne d'Aiguebelle, dans la Drôme, au-dessus de Montélimar. Nous sommes partis de Fribourg un mardi de Pâques et avons fait étape à la verrerie de Saint-Just (département de la Loire) pour acheter des dalles de verre. Faute de connaître les dimensions de la fenêtre, Yoki s'était limité à réaliser une maquette. Nous arrivons sur place. Mesures prises, la fenêtre fait 5 mètres de haut sur 80 centimètres de large. Nous nous mettons à l'ouvrage avec ardeur : Yoki s'active à la réalisation des gabarits, tandis que, dans le jardin, au fur et à mesure, je taille les dalles. Un moine, discrètement, assure le ravitaillement, une bouteille sous la bure. Le samedi, mission accomplie : le vitrail est posé !

Sept-Fons, Artigues, Aiguebelle... Beaucoup d'autres destinations ont suivi. Avec Yoki, je suis allé à La Léchère en Haute-Savoie, au monastère de Sénanque dans le Vaucluse, puis en Allemagne, en Italie deux fois, à l'usine de Saint-Just souvent, sans compter les déplacements pour des

conférences un peu partout, dans tous les cantons de Suisse romande. Chaque itinéraire comprenait plusieurs visites d'églises. Ces suppléments culturels, qui ponctuaient aussi les excursions en famille, excédaient parfois son fils Patrick, au point que son père lui disait : « Si tu n'es pas sage, je te montre encore un église. »

Il y eut même le Tchad. Des vitraux de Yoki chatoient jusque dans le Sud-Ouest tchadien, en la chapelle des clarisses de Donia. Mais nous n'avons pas fait le voyage. Les huit compositions circulaires de Yoki célébrant les beautés de la Création, les arbres, les fleurs, le vent, d'un diamètre de 50 centimètres chacune, en dalle de verre, ont été acheminées par containers et posées par des maçons du lieu. La chapelle a été saccagée à deux reprises. Une première fois, par une bande de malfrats en goguette ; une seconde fois par un incendie : un ouvrier qui travaillait au fer à souder à proximité du toit de chaume a mis le feu à l'ensemble. Les vitraux ont été endommagés, il a fallu les refaire à neuf. Une photographie en noir et blanc témoigne de l'épisode tchadien : elle montre les Sœurs clarisses, au jour de la consécration de leur chapelle, portant les disques de verre au-dessus de leur tête, comme des auréoles.

Il y eut aussi New York. C'était à l'invitation de Madame de Weck, galeriste à la fois américaine et suisse. Il s'agissait d'y présenter trente vitraux - dont *L'Eveil* de Yoki - exposés chez moi l'année précédente. Furent du voyage les « Chanteurs de l'Atelier », une partie d'entre eux du moins, et d'autres amis, dont Robert Mauron, un ami d'enfance. De même ma compagne Françoise. Et Yoki.

De tout ce que je dois à Yoki, il resterait beaucoup à dire. Ainsi, c'est par lui que j'ai connu la technique des graffiti. On peut en voir à Stavia (Estavayer-le-Lac), au tea-rom du Platy à Fribourg, commandés par le carrossier d'en face, M. Boschung, lui aussi un homme haut en couleur qui voulait « quelque chose de Yoki ».

Nous avons travaillé ensemble une dernière fois pour l'église du Châtelard, près de Romont. L'église, qui comptait déjà des vitraux de Yoki, avait été victime de la grêle. Deux œils-de-bœuf du XIX<sup>e</sup> siècle avaient été complètement détruits. Sur ma proposition, plutôt que de procéder à une

restauration incertaine, la paroisse fait appel à Yoki. L'âge, la fatigue le font hésiter. Mais il accepte, ne tarde pas à retrouver le coup d'œil et la sûreté de la main, éprouve finalement grand plaisir à réaliser ce travail dont le fruit enchante la paroisse.

Yoki a peint sur chevalet jusque dans les derniers mois de sa vie à son atelier du Moulin de Courtaney.

*(Michel Eltschinger consacre un chapitre aux quatorze grandes fenêtres en dalle de verre commandées à Yoki en 1967 pour la coupole de la basilique de l'Annonciation à Nazareth.)*



Yoki a également réalisé des vitraux pour des églises protestantes. Ci-dessous, la partie supérieure d'un vitrail que l'on peut admirer à l'église de Constantine :



**SRS**  
swiss recycling services

**0800 901 801**  
Agence de Rosé

**Gestion globale  
des déchets  
et des matières  
recyclables**

**fribourg@srsrecycling.ch**

**www.srsrecycling.ch**

**Rolle**  
  
**TRANSPORTS SA**

**1700 Fribourg**

**Rte de Bertigny 17**

**Tel. 026 429 08 20**

**Fax 026 429 08 22**

## SPECTACLES ET MANIFESTATIONS

### AGENDA DES MANIFESTATIONS

#### CULTURELLES D'AVRY pour 2014

La commission culturelle a le plaisir de vous informer des manifestations qu'elle a prévues.

#### MARS

##### **Jeudi 27** « *Renaître au Présent* »

En paroles, en musique et en chansons avec Guy Sansonnens

20h00 à la Bibliothèque Régionale d'Avry

#### AVRIL

##### **Samedi 5** : *coup de balai*

08h30 rendez-vous au centre des loisirs – café croissants

09h00 départ ramassage des déchets sauvages

11h00-12h00 visite de Veolia et démonstration de la presse à papier

12h15 retour au centre de loisirs – repas tous ensemble

##### **Dimanche 6** : AvryMovie, *Max* (tout public)

16h00 au centre de loisirs

#### MAI

##### **Samedi (date à fixer)** : *journée du patrimoine et parcours surprise*

14h00 rendez-vous devant le bâtiment communal

##### **Dimanche 4** : AvryMovie, *More than Money* (tout public)

16h00 au centre de loisirs,

#### JUIN

##### **Dimanche 1<sup>er</sup>** : AvryMovie, *Duma* (tout public)

16h00 au centre de loisirs :

##### **Vendredi 13** : *Cirque Toamême*

18h30 dans la cour de l'école ou à la salle de gym, selon le temps

##### **Dimanche 15** : *Fête de la Trinité*

09h30 messe

10h30 apéritif

##### **Samedi 28** : *Un talent extraordinaire*, par la Jeunesse d'Avry.

Spectacle puis repas et concert

17h00 à l'amphithéâtre ou sous le préau

#### AOUT

##### **Vendredi 1<sup>er</sup>** : *Fête Nationale*

Apéro, discours, repas, danse et feux  
17h30 à **Matran**

##### **Jeudi 14** : *RFI danse et folklore du monde*

Avec la participation de deux groupes pour une soirée de découvertes et de plaisir garanti  
20h00 à la salle de spectacle du CO d'Avry

##### **Vendredi 29** : *concert d'été*, avec Loraine Cotting

20h00 à l'amphithéâtre ou sous le préau

#### SEPTEMBRE : *sortie des Aînés*, organisée par

l'Amicale des pompiers

Jour à fixer

SARINA SA  
**cuisine+**  
swiss made

[www.sarina-cuisine.ch](http://www.sarina-cuisine.ch)

300 m<sup>2</sup> d'exposition

avec plus de 25 agencements de cuisines et salles de bains.

Rte de Fribourg 80  
1746 Prez-vers-Noréaz  
Tél. 026 401 20 83  
Fax 026 401 20 86

Heures d'ouverture  
Lu - Je: 7h30 à 11h45 / 13h30 à 18h00  
Ve: 7h30 à 11h45 / 13h30 à 17h00  
Soir et samedi: sur rendez-vous

## INFORMATIONS ET DIVERS

### Les Ligues de santé du canton de Fribourg

Ligue contre le cancer | diabètefribourg | Ligue pulmonaire | CIPRET Centre de prévention du tabagisme | Centre de dépistage du cancer du sein | Registre des tumeurs | Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

#### Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs
- [info@liguecancer-fr.ch](mailto:info@liguecancer-fr.ch) – [www.liguecancer-fr.ch](http://www.liguecancer-fr.ch)
- Tél. 026 426 02 90

#### diabètefribourg

- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention
- [info@diabetefribourg.ch](mailto:info@diabetefribourg.ch) – [www.diabetefribourg.ch](http://www.diabetefribourg.ch)
- Tél. 026 426 02 80

#### Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention
- [info@liguepulmonaire-fr.ch](mailto:info@liguepulmonaire-fr.ch) – [www.liguepulmonaire-fr.ch](http://www.liguepulmonaire-fr.ch)
- Tél. 026 426 02 70

#### CIPRET Centre de prévention du tabagisme

- Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- [info@cipretfribourg.ch](mailto:info@cipretfribourg.ch) – [www.cipretfribourg.ch](http://www.cipretfribourg.ch)
- Tél. 026 425 54 10

#### Centre de dépistage du cancer du sein

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans

- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein

- [depistage@liguessante-fr.ch](mailto:depistage@liguessante-fr.ch)

[www.liguecancer-fr.ch](http://www.liguecancer-fr.ch)

- Tél. 026 425 54 00

- 

#### Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels.

- [voltigo@liguessante-fr.ch](mailto:voltigo@liguessante-fr.ch)

[www.liguecancer-fr.ch](http://www.liguecancer-fr.ch)

- Tél. 026 426 00 00

#### Information – prévention

- Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité

- Programme « santé en entreprise »

- [info@liguessante-fr.ch](mailto:info@liguessante-fr.ch)

[www.liguessante-fr.ch](http://www.liguessante-fr.ch)

- Tél. 026 426 02 66

Route St-Nicolas-de-Flüe 2

CP 96 / 1705 Fribourg

Tél. 026 426 02 66

Fax 026 426 02 88

[www.liguessante-fr.ch](http://www.liguessante-fr.ch)

[info@liguessante-fr.ch](mailto:info@liguessante-fr.ch)

# EP:AMADEUS

ElectronicPartner

1754 AVRY-BOURG

3800 INTERLAKEN

1820 MONTREUX

TV, Video, HiFi, Multimedia.

Notre  
**service**  
fait la  
**différence**



chaînes  
composées



chaînes compactes



solutions  
multiroom

chaînes  
iPod/iPhone



[www.amadeus-ag.ch](http://www.amadeus-ag.ch) 026/470 24 20

**Les meilleures marques**  
**Le meilleur conseil**  
**Le meilleur service**



## STRITT & FORLIN SA

**installations sanitaires**  
**ferblanterie - couverture**

Rte de l'industrie 12 - 1754 Rosé  
Tél.: 026 470 04 70 - Fax: 026 470 04 72  
[info@strittetforlin.ch](mailto:info@strittetforlin.ch) - [www.strittetforlin.ch](http://www.strittetforlin.ch)



## **Vous avez un vélo à jeter? Il peut encore servir!**



Le VAM organise des programmes de qualification, sous mandat du canton, pour des personnes en recherche de travail.

Dans notre nouvel atelier vélo, nous démontons, nettoyons, réparons et remettons en état des vélos selon des critères de qualités définis.

Nous récoltons dans tout le canton de Fribourg, des vélos qui ne sont plus utilisés.

Notre partenaire „Gump- & Drahtesel“ à Berne, organise le transport vers l'Afrique.

### **Votre vélo roulera en Afrique et générera du travail!**

- Les vélos suisses sont un moyen de transport fiable
- Ils seront confiés à des partenaires et des institutions de confiance
- Ils contribueront à offrir du travail à des entreprises de formation professionnelle, des organismes à but non lucratif, des ONG et des écoles
- Les vélos sont un moyen de transport qui offre des possibilités de développement

Apportez-nous le vélo que vous n'utilisez plus, ou appelez-nous, nous viendrons le chercher chez vous.

Tél: 026 919 65 20

M. Yves Gobet, responsable de l'atelier vélo à Bulle

**VAM, Rue de la Toula 20, 1630 Bulle**



# Centre Automobile 2000 SA



Garage  
Carrosserie  
Pare-brise  
Achat/vente de voitures

Rte des Murailles 4 -1754 Avry-sur-Matran  
Tél. 026 470 10 29 - Fax 026 470 17 89  
info@ca2000.ch - www.ca2000.ch



1754 Rosé  
1712 Tavel

Tél. 026 470 18 57  
Tél. 026 494 26 33

Schöpfer  
+  
Egger SA

- Sanitaire
- Ferblanterie
- Couverture
- Paratonnerre

BUREAU D'ARCHITECTURE  
ANDRE VONLANTHEN SA

AVRY-BOURG 11 - CP 75  
1754 AVRY-SUR-MATRAN  
Tél. 026 470 20 66  
Fax 026 470 20 68  
[office@vonlanthen-architectes.ch](mailto:office@vonlanthen-architectes.ch)

**Mario Pelle** Sàrl

Gypserie, peinture et transformations  
Isolation périphérique  
Rénovation et décoration intérieure

Route du Covy 2  
1754 Avry-sur-Matran

Tél. et fax: 026 470 25 14  
Natel: 079 448 56 26  
E-mail: [mario@pelle.org](mailto:mario@pelle.org)

## PETITES ANNONCES

### **AvryZoom, prochaine parution**

Les sociétés et les personnes qui désirent insérer une communication dans le prochain AvryZoom sont priées de faire parvenir leur texte à l'administration communale ou à l'adresse email [avryzoom@avry.ch](mailto:avryzoom@avry.ch)

jusqu'au 26 mars

### **Remise de commerce**

Après plus de trente ans à votre service, il est temps pour nous de remettre notre garage.

Mais rassurez-vous, la continuité est assurée !

En effet, dès le 1<sup>er</sup> avril, l'atelier de réparation et d'entretien toutes marques sera tenu par Olivier Künti, collaborateur depuis plus de huit ans au sein de notre entreprise.

Si l'envie vous prend, n'hésitez pas à venir nous trouver au chalet du Cousimbert où nous vous accueillerons avec plaisir durant toute la belle saison.

Jean-Marie et Béatrice Vonlanthen

**Croix-Rouge fribourgeoise**  
**Freiburgisches Rotes Kreuz**   
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

### **La Croix-Rouge fribourgeoise**

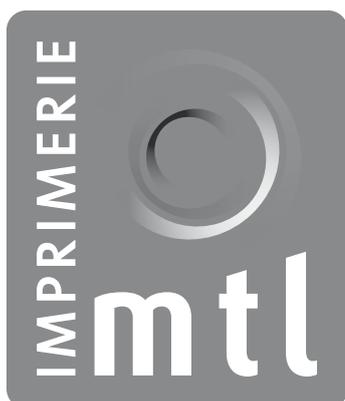
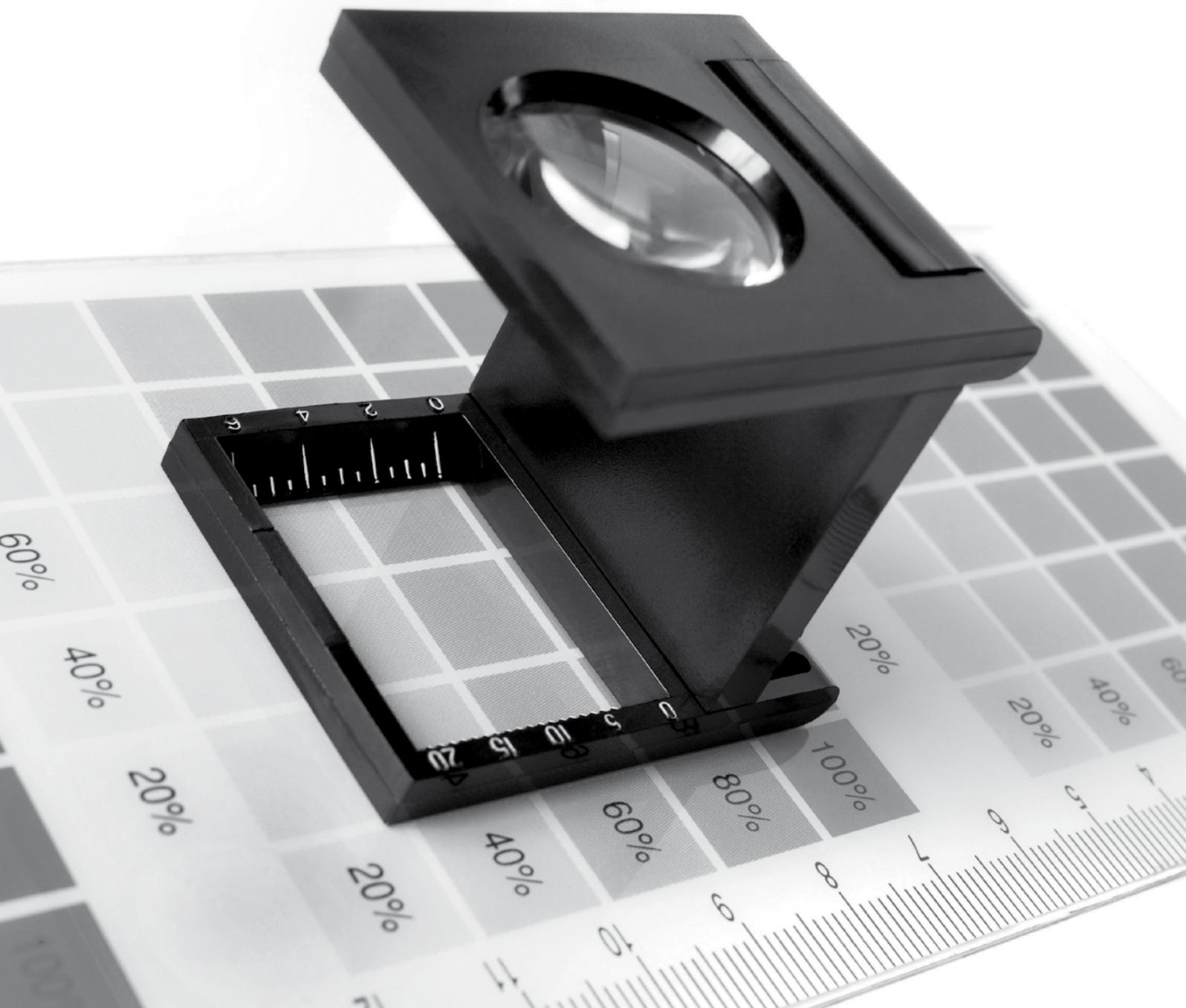
informe la population qu'elle organise le

**mardi 29 avril 2014 à 19h30**  
**une information publique sur le thème**

**Directives anticipées :**  
**Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?**

Lieu : Neyruz, Restaurant de l'Aigle Noir

Conférencier : Madame Rachel Christinat, avocate  
Madame Claire Frauchiger, infirmière  
Monsieur Thomas Achard, médecin



# PRÉCISION AVANT TOUT

Route du Petit-Moncor 12 | 1752 Villars-sur-Glâne

+41 (0)26 401 13 13 | [imprimerie@mtlsa.ch](mailto:imprimerie@mtlsa.ch) | [www.mtlsa.ch](http://www.mtlsa.ch)

## SOCIETES LOCALES

Amicale des sapeurs pompiers	Joël Martin	tél. 079 509 37 00	Route de Seedorf 32	1754 Avry
Chœur Mixte Le Muguet	Chantal Barras	tél. 026 402 39 85	Chemin des Glycines 10	1753 Matran
Club Athlétique de Rosé	Patrick Rossier	tél. 079 300 57 74	Bel-Air 24	1723 Marly
Club de Tennis de Table	Jean-Claude Stritt	tél. 026 470 11 87	Route du Covy 39	1754 Avry
F.C. Piamont	Vincent Stulz	tél. 079 240 46 56	Imp. du Lavau 7	1772 Ponthaux
S.F.G. Gym-Dames	Denise Sapin	tél. 026 470 15 96	Impasse des Agges 23	1754 Avry
S.F.G. Gym-Volley-Badminton	J.-Claude Maillard	tél. 026 470 15 02	Route de l'Otierdo 35	1754 Avry
Soc. de Musique l'Avenir	Christian Mauron	tél. 026 413 15 09	En Plan 8	1733 Treyvaux
Soc. de Tir Air Comprimé	Jacob Schafer	tél. 026 470 16 72	Route du Covy 25	1754 Avry
Les amis du Petit-Calibre	André Devaud	tél. 026 475 19 51	Ch. du Verger 44	1752 Villars-sur-Glâne
Soc. de Tir 300 m	Hubert Biemann	tél. 026 411 44 20	Route du Levant 19	1726 Farvagny
Fit-Bike	Pascal Brodard	tél. 079 577 29 00	Route du Centre 82	1741 Cottens
Unihockey	Michel Müller	tél. 026 470 18 45	Impasse des Préalpes 4	1754 Avry
Basketball	Sandra Zahno	tél. 026/470 07 85	Route des Murailles 29	1754 Avry
Société Jeunesse	Xavier Pirlet	tél.079 266 57 32	Impasse des Agges 13	1754 Avry

**N'oubliez pas de visiter notre site internet : [www.avry.ch](http://www.avry.ch)**





Bus gratuit  
lundi toute la journée  
et mercredi après-midi



2000 places  
de parc gratuites



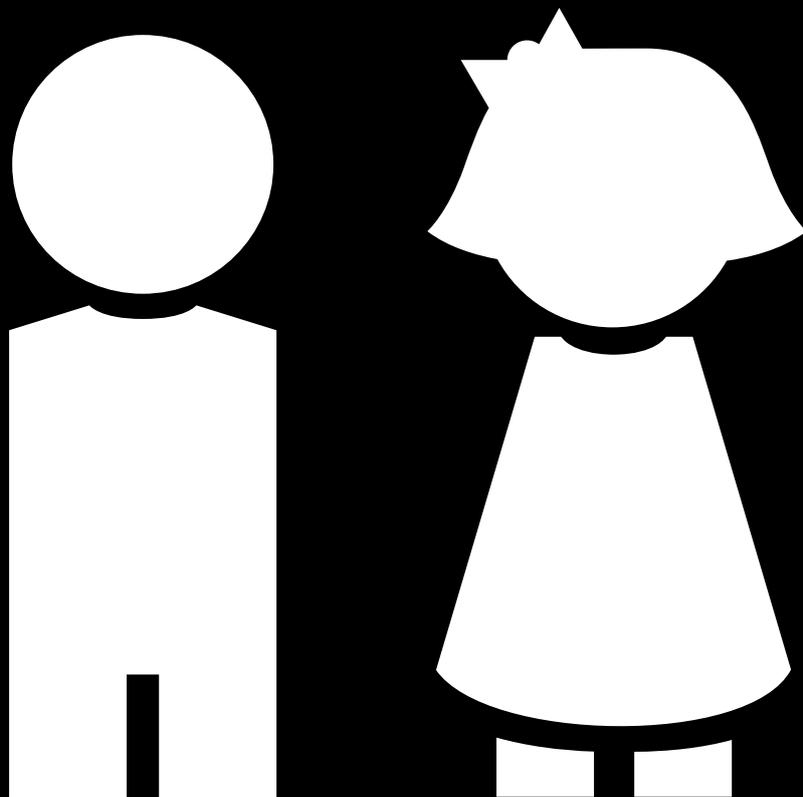
Ouvert vendredi  
jusqu'à 21h



Application pour  
smartphone



Wifi gratuit dans  
les cafés/restaurants



# Garderie gratuite pour les enfants de 2 à 6 ans

Le centre est ouvert du  
lundi au samedi dès 8 h 00